



Mémoire

Université Paul Valéry Montpellier 3

Diagnostic de la faisabilité d'un espace de vie sociale à Châtelailon-Plage

Le cas du tiers-lieu Optio

Une approche par les entretiens semi-directifs et les focus groups

Présenté par Théo Breinlen

Encadré par

CHEVALIER Pascal - Co-responsable du Master GTDL - Tuteur universitaire
BECU Nicolas - Directeur de recherche au CNRS - Tuteur professionnel

Septembre 2025

Remerciements

Je souhaite remercier Monsieur BECU Nicolas, directeur de recherche au CNRS, responsable de mon stage et membre de la Chaire Participation Transition Médiation Citoyenne qui m'a suivi pendant ce stage, et apporté énormément de clés de compréhension sur le monde de la recherche.

Je remercie Madame LEDOS Véronique, salariée de l'association Optio, elle m'a permis de m'intégrer au sein de cette association, et je me suis nourri de son expérience dans les milieux sociaux et de son engagement sociétal.

Plusieurs membres du collège de l'association Optio ont également suivi avec attention mon travail, et m'ont apporté de la matière afin de rédiger ce travail, je remercie ainsi Monsieur ALLANIC Xavier et Monsieur DEGOS Lucas.

Pour clore ce paragraphe, Monsieur BLAUTH Jérôme, de par l'intérêt qu'il a montré pour ce travail et la motivation qu'il a su transmettre, en participant systématiquement aux ateliers que j'ai mis en place,

J'ai eu l'occasion de rencontrer énormément d'acteurs lors de mes entretiens, ces personnes sont trop nombreuses pour être remerciées individuellement, mais il me semble nécessaire de poser quelques mots afin de rappeler ce qu'ils et elles m'ont apporté.

Je pense également à l'ensemble des membres de l'Institut du littoral et de l'environnement situé à la Rochelle, et plus particulièrement l'équipe des chercheurs, doctorants et stagiaires qui rendent cet espace de travail convivial au quotidien.

Pour finir, je remercie l'ensemble de l'équipe d'encadrants du Master Gestion des territoires et développement local de l'université Paul Valéry Montpellier 3 qui m'ont donné les moyens de me spécialiser pendant 2 ans.

Et plus particulièrement Monsieur CHEVALIER Pascal, l'encadrant universitaire de ce stage et co-responsable de ce Master et assurément l'un des garants de la qualité de cette formation.

Table des abréviations

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

CA : Communauté d'agglomération (de La Rochelle)

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

Chaire : Chaire Participation Médiation Transition Citoyenne

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

COVID : Maladie à coronavirus 2019

CSC : Centre socio-culturel

ESS : Économie sociale et solidaire

EVS : Espace de vie sociale

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LRTZC : La Rochelle Territoire Zéro Carbone

Optio : L'association et tiers-lieu Optio

PACT : Participation et Accompagnement des Citoyens dans la Transition

PUCA : Plan Urbanisme Construction Architecture

RADSI : Réseau Associatif pour le Développement et la Solidarité Internationale
(Nouvelle-Aquitaine)

Avant propos

Ce stage a été mis en place par la Chaire Participation Médiation Transition Citoyenne de l'université de La Rochelle, et en collaboration avec le tiers-lieu Optio, une association créée en 2020 sur un mode itinérant, et qui est aujourd'hui tournée autour du projet poétique et nourricier "An-Chay", un espace naturel en bordure de la commune de Châtelailon-Plage. Il s'est déroulé entre les mois de mars et septembre 2025.

L'intitulé de ce stage est la " Co-construction avec les parties prenantes et habitants d'un diagnostic de préfiguration d'un espace de vie sociale dédiée à la transition socio-écologique à Châtelailon-Plage."

Ce travail s'inscrit dans la volonté de la Chaire d'accompagner méthodologiquement des structures associatives dans des projets intégrant les sciences participatives.

Le système d'acteurs et la gouvernance du projet sont articulés autour de plusieurs acteurs :

- BECU Nicolas, directeur de recherche au CNRS, membre de la Chaire Participation.
- LEDOS Véronique, salariée de l'association Optio
- Le collège d'Optio, organe décisionnaire de l'association

Ce travail de diagnostic présente une double échelle d'analyse :

- La communauté d'agglomération de La Rochelle
- Les communes d'Angoulins, Châtelailon-Plage et Yves, situées au Sud de l'agglomération

J'ai utilisé une méthode mixte de collecte de données afin de construire ce diagnostic.

La première phase servait de point d'ancrage sur le territoire avec l'analyse des besoins et des enjeux par la méthode des entretiens semi-directifs auprès de différents types d'acteurs, cette phase s'est étendue sur le mois d'avril 2025.

La deuxième phase s'est déroulée jusqu'au milieu du mois de juillet 2025 et correspond à la mise en place d'ateliers participatifs co-construits avec des habitants de la communauté d'agglomération.

Résumé

Dans un contexte de raréfaction des subventions et de tensions socio-territoriales propres au littoral, ce mémoire étudie la faisabilité d'un Espace de Vie Sociale à Châtelailon-Plage, porté par le tiers-lieu associatif Optio, à l'issue d'un stage réalisé du 3 mars au 31 août 2025 avec la Chaire Participation Médiation Transition Citoyenne (Université de La Rochelle). L'enjeu est double : ancrer Optio localement et éprouver des cadres participatifs adaptés au territoire.

La question centrale de ce mémoire est la suivante : Comment le convivialisme peut-il constituer un cadre méthodologique pour un diagnostic participatif préfigurant un EVS à Châtelailon-Plage ? L'objectif opérationnel est de co-produire un diagnostic utile à la décision.

Trois piliers structurent l'analyse :

- Les tiers-lieux comme espaces d'expérimentation et d'empowerment
- La participation citoyenne, ses typologies et controverses (délibératif/agonistique, care, empowerment)
- Le convivialisme comme boussole éthique (autonomie, coopération, conflictualité régulée) et cadre normatif-méthodologique pour concevoir et évaluer des dispositifs participatifs.

La méthodologie choisie est une démarche qualitative et participative combinant entretiens semi-directifs (phase d'ancrage en avril 2025), observation participante, et focus groups (début-mi-juillet 2025) ; construction de guides, catégorisation et triangulation des données ; explicitation de la posture et de la réflexivité du chercheur.

Le territoire d'étude (CDA de La Rochelle ; focus sur Châtelailon-Plage, Angoulins, Yves) se caractérise par un vieillissement marqué (indice 266 à Châtelailon), une forte part de résidences secondaires (~37–39 %) et des déséquilibres saisonniers affectant services et espaces publics.

Résultats principaux.

1. Cohésion sociale & intergénérationnel. Les ateliers (méthode « arbre à problèmes ») font émerger des formats à seuil d'entrée bas (ateliers de savoir-faire, micro-événements, repas partagés, actions au jardin An-Chay) pour retisser les liens.
2. Convivialité comme levier méthodologique. Le convivialisme guide des règles de facilitation (répartition de la parole, transparence, traçabilité) et l'articulation savoirs d'usage / expertise.
3. Transition écologique & outillage existant. Les cadres LRTZC et PACT produisent des effets disciplinants (chartes d'éco-manifestations, accompagnements), traduits en actions « prêtes à l'emploi » (mutualisation de matériel sobre, circuits courts, indicateurs simples).
4. Gouvernance et réseau. Offre associative riche mais fragmentée ; un EVS positionné « citoyenneté / environnement » compléterait l'existant (CSC d'Aytré ; EVS Angoul'Loisirs). La CAF peut jouer un rôle de médiation inter-structure.

Le travail souligne les risques d'instrumentalisation des dispositifs : comité citoyen LRTZC à la portée consultative (rapports non pris en compte) et ateliers municipaux (juin 2025) présentant des défauts de cadrage, de composition et d'animation.

Limites méthodologiques : mobilisation des participants difficiles (période juin-juillet), biais de recrutement, contraintes de l'animation en visio.

Le mémoire montre empiriquement que le convivialisme est opératoire comme cadre de conception, d'animation et d'évaluation de démarches participatives en contexte local, et que la combinaison entretiens–observation–focus groups épaissit le diagnostic tout en appelant à la vigilance quant à la représentativité et aux enjeux démocratiques.

Abstract

In a context of shrinking public subsidies and socio-territorial tensions specific to coastal areas, this thesis examines the feasibility of establishing an Espace de Vie Sociale (EVS) in Châtelailon-Plage, led by the community “third place” association Optio, following a placement carried out from 3 March to 31 August 2025 with the Participation, Mediation and Civic Transition Chair (University of La Rochelle).

The dual objective is to root Optio locally and to test participatory frameworks tailored to the territory.

The central research question is: how can convivialism provide a methodological framework for a participatory diagnostic prefiguring an EVS in Châtelailon-Plage ? The operational objective is to co-produce a diagnostic useful for decision-making.

Three pillars structure the analysis:

- Third places as spaces for experimentation and empowerment
- Citizen participation, its typologies and controversies (deliberative/agonistic, care, empowerment)
- Convivialism as an ethical compass (autonomy, cooperation, regulated conflict) and as a normative–methodological framework for designing and evaluating participatory arrangements.

A qualitative, participatory approach combining semi-structured interviews (grounding phase in April 2025), participant observation, and focus groups (early to mid-July 2025); development of guides, categorization and triangulation of data; explicit articulation of the researcher’s stance and reflexivity.

The study area (La Rochelle Agglomeration Community; focus on Châtelailon-Plage, Angoulins, Yves) is marked by pronounced population ageing (ageing index 266 in Châtelailon), a high share of second homes (~37–39%), and seasonal imbalances affecting services and public spaces.

Main findings.

1. Social cohesion & intergenerational ties.

Workshops (the “problem-tree” method) surface low-threshold formats—skills-sharing workshops, micro-events, shared meals, activities in the An-Chay garden—to re-weave social ties.

2. Conviviality as a methodological lever.

Convivialism guides facilitation rules (balanced speaking time, transparency, traceability) and the articulation between experiential/practical knowledge and expert knowledge.

3. Ecological transition & existing toolkits.

The LRTZC and PACT frameworks exert structuring effects (eco-event charters, support mechanisms) translated into ready-to-use actions (pooling low-impact equipment, short supply chains, simple indicators).

4. Governance and networks.

The associative landscape is rich but fragmented; an EVS positioned around citizenship/environment would complement existing provision (Aytré Social and Cultural Center ; Angoul’Loisirs EVS). The CAF (Family Allowance Fund) can play a role in inter-organization mediation.

The study highlights risks of instrumentalization of participatory devices: the LRTZC citizens’ committee has a merely consultative scope (reports not taken into account), and municipal workshops (June 2025) displayed shortcomings in framing, composition, and facilitation. Methodological limits include difficult participant mobilization (June–July period), recruitment bias, and constraints linked to videoconference-based facilitation.

Empirically, the thesis shows that convivialism is operationally effective as a framework for designing, facilitating, and evaluating participatory processes in a local context, and that combining interviews, observation, and focus groups deepens the diagnostic while requiring vigilance regarding representativeness and power dynamics.

Sommaire

Introduction.....	1
Partie 1 : Fondements théoriques et conceptuels.....	3
1.1 - Les tiers-lieux, des espaces d'expérimentation et de valorisation..	4
1.2 - Les processus participatifs : définitions, enjeux et courants.....	8
1.3 - Le rôle des processus participatifs.....	16
Partie 2 : Méthodologie de recherche et démarche de diagnostic.....	20
2.1 – Positionnement méthodologique et posture du chercheur.....	21
2.2 – Stratégie d'enquête et outils mobilisés.....	25
2.3 – Le territoire d'étude : Châtelailon-Plage dans son contexte.....	29
Partie 3 : Analyse des résultats et mise en perspective territoriale.....	38
3.1 - Analyse des résultats des entretiens semi-directifs.....	39
3.2 - Émergence de dynamiques collectives et leviers d'implication.	51
3.3 - Enjeux et limites des processus participatifs dans le développement territorial.....	59
Conclusion.....	65
Bibliographie.....	66
Table des matières.....	70
Annexes.....	72

Introduction

À l'heure où les associations subissent une raréfaction des subventions de fonctionnement, et où les territoires littoraux doivent composer avec des défis sociaux, environnementaux et démocratiques croissants, la participation citoyenne apparaît comme un levier stratégique pour concevoir des réponses situées et durables.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce mémoire, consacré à l'étude de faisabilité d'un espace de vie sociale (EVS) à Châtelailon-Plage, portée par le tiers-lieu associatif Optio.

L'enjeu est double : consolider l'ancrage territorial d'Optio et éprouver, par le terrain, des cadres méthodologiques de démocratie participative adaptés aux réalités locales.

Ce travail restitue un stage réalisé du 3 mars au 31 août 2025, mené en partenariat entre la Chaire Participation Médiation Transition Citoyenne de l'Université de La Rochelle et Optio, association créée en 2020 et aujourd'hui structurée autour du projet poétique et nourricier An-Chay, en lisière de Châtelailon-Plage.

Le dispositif a mobilisé un réseau d'acteurs académiques, associatifs et institutionnels, à l'échelle de la communauté d'agglomération (CA) de La Rochelle et des communes d'Angoulins, Châtelailon-Plage et Yves.

L'intitulé du stage est : « Co-construction avec les parties prenantes et les habitants d'un diagnostic de préfiguration d'un espace de vie sociale dédié à la transition socio-écologique à Châtelailon-Plage ». Concrètement, il s'agit d'organiser et d'animer une démarche d'enquête qualitative (entretiens semi-directifs, observation participante, focus groups) en vue de co-produire un diagnostic partagé, utile à la décision.

Espace de vie sociale (EVS) : dispositif soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et adossé à la Fédération des centres sociaux, l'EVS constitue souvent une « porte d'entrée » pour des structures associatives de taille modeste susceptibles d'évoluer vers un centre social. Il offre un appui au fonctionnement et à l'animation de la vie locale, dans un contexte où les critères de financement sont très concurrentiels.

Tiers-lieu : espace « entre » domicile et travail (Oldenburg), devenu en France un hybride social-économique-culturel où s'expérimente : coopération, gouvernance partagée et innovation sociale (ESS, communs). Dans ce sens, les tiers-lieux favorisent l'autonomie d'agir des habitants et la mise en commun de ressources.

Convivialisme : courant éthique et politique (Illich ; Manifeste convivialiste) valorisant autonomie, coopération et prise en compte des conflits comme moteurs de créativité collective, au service d'un « vivre-ensemble » soutenable. Il fournit un cadre normatif-méthodologique utile pour penser les règles du faire-ensemble, les communs et la gouvernance partagée.

Diagnostic participatif / Co-construction : démarche d'enquête et d'analyse impliquant une pluralité d'acteurs, visant la co-production de connaissances utiles à l'action publique locale. Elle s'appuie sur des méthodes qualitatives (entretiens, focus groups, observation) et interroge la place des savoirs d'usage, les rapports de pouvoir et les modalités d'appropriation sociale des projets.

Comment le convivialisme peut-il constituer un cadre méthodologique dans une démarche de diagnostic participatif, à travers l'exemple de la démarche d'étude de faisabilité d'un espace de vie sociale à Châtelailon-Plage ?

Dans une première partie, je pose les fondements théoriques et conceptuels du travail en définissant les notions de tiers-lieu, de convivialisme et de participation citoyenne, ainsi que leurs enjeux.

Dans une deuxième partie, je présente la méthodologie d'enquête et la démarche de diagnostic participatif, la posture de recherche, les dispositifs de recueil (entretiens, observation, focus groups), la stratégie d'échantillonnage et de traitement des données.

Enfin, dans une troisième partie, j'analyse les résultats et leur mise en perspective territoriale, en évaluant les apports et les limites des dispositifs participatifs pour le développement local et la faisabilité d'un EVS à Châtelailon-Plage.

Partie 1 : Fondements théoriques et conceptuels

Le diagnostic de la faisabilité d'un EVS sur la commune de Châtelailon-Plage porté par le tiers-lieu Optio s'inscrit dans un contexte où les associations sont confrontées à une réduction des subventions de fonctionnement provenant de la part des institutions publiques.

Les territoires littoraux sont également confrontés à des défis sociaux, environnementaux et démocratiques croissants, il semble nécessaire d'œuvrer afin de renforcer les liens sociaux en soutenant les pratiques en faveur de la transition écologique à travers l'utilisation d'outils démocratiques qui permettent la participation citoyenne.

Ce travail s'inscrit dans une démarche de co-construction du diagnostic, ce terme sert à mettre en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action (Akrich, 2013).

Deux contextes principaux existent dans le cadre de l'utilisation de ce terme :

- 1) La coopération entre les autorités agissant à différentes échelles dans l'élaboration des politiques territoriales
- 2) Il désigne la participation d'acteurs dits "inhabituels", les destinataires des actions sont réinvestis de leur capacité à définir ces actions.

Ce terme se développe vraiment à partir des années 2000, il y a une intrication forte entre l'élaboration technique et l'appropriation sociale dans les objectifs liés à la co-construction d'un projet.

C'est un processus qui tend à favoriser l'innovation car il ouvre une discussion, un aspect critique sur l'état du monde et son devenir.

Il faut souligner que les capacités des différents acteurs à être pris en compte dépend en partie des rapports de force préexistants. C'est une des limites de la co-construction. Cette démarche questionne également la relation entre l'expert du développement territorial et le citoyen souvent considéré comme étant un profane (Pestre, 2011).

Je vais détailler dans cette partie les trois piliers qui entourent cette démarche de réflexion :

- Les tiers-lieux
- Le convivialisme
- La participation citoyenne

J'ai caractérisé les tiers-lieux dans mon précédent mémoire de stage, intitulé "Tiers-lieux associatifs et développement du territoire : Le cas du Café Lib' à Bourrou" comme étant des espaces qui se développent mais dont l'histoire est assez récente, théorisés par Ray Oldenburg en 1989 qui les qualifie comme étant des lieux intermédiaires entre l'espace intime du domicile et celui de l'entreprise.

La coopérative des Tiers-Lieux, une forme associative visant à développer ces espaces à l'échelle nationale les définit comme étant un espace d'activités marchandes ou non marchande, composé d'un contrat social qui se divise en 3 dimensions :

- Un parcours d'émancipation individuelle
- Une dynamique collective
- Une démarche motivée par l'intérêt général.

Dans ce cadre, le convivialisme tel que formulé par Illich (1975) et enrichi par Adloff (2020) apporte une dimension philosophique et éthique : il valorise l'autonomie, la coopération et la recherche d'un "vivre ensemble" équilibré, tout en posant la question de la gouvernance partagée et des communs.

Le convivialisme peut se caractériser par un "art de vivre ensemble (con-vivre) qui permette aux humains de prendre soin les uns des autres et de la Nature, sans dénier la légitimité du conflit mais en en faisant un facteur de dynamisme et de créativité. (Le manifeste convivialiste)

Quant à la participation, elle est définie comme la compétence des citoyens ou des groupes à être concernés de manière directe par un problème et mobilisés par leur curiosité ou par leur volonté de mieux connaître des phénomènes qui les concernent, ou d'agir sur leurs conditions propres ou sur leurs environnements proches ou lointains.

Je vais définir dans un premier temps l'évolution du concept de tiers-lieu et explorer le rôle structurant du convivialisme ainsi que les principaux apports des processus participatifs, leurs typologies et leurs enjeux, avant de mettre en lumière leur rôle dans l'inclusion citoyenne, la gouvernance locale et l'innovation sociale. Cette réflexion théorique constitue le socle sur lequel repose la démarche méthodologique présentée dans la partie suivante

1.1 - Les tiers-lieux, des espaces d'expérimentation et de valorisation

1.1.1 - Définitions et évolution du concept de tiers-lieux

Le terme tiers-lieu trouve son origine dans les travaux du sociologue américain Ray Oldenburg (1989), qui le définit comme un espace situé en dehors du domicile, le « premier lieu », et du lieu de travail : le « deuxième lieu ». Ces lieux intermédiaires, qu'il s'agisse de cafés, de bibliothèques ou de places publiques, se distinguent par leur accessibilité, leur neutralité et leur capacité à favoriser la rencontre entre individus issus d'horizons variés. Pour Oldenburg, ils constituent des espaces de sociabilité essentielle, garants de la vitalité démocratique et du tissu communautaire.

Depuis cette définition fondatrice, le concept a connu d'importantes évolutions, notamment en Europe et en France, où il s'est progressivement inscrit dans les politiques publiques et les stratégies de développement territorial. Les tiers-lieux contemporains ne se limitent plus à la convivialité informelle : ils sont désormais des espaces hybrides, combinant des fonctions économiques, culturelles, sociales et environnementales. Selon l'Observatoire des Tiers-Lieux (2024), ils peuvent accueillir des activités variées : coworking, accompagnement de projets associatifs, production locale, formation, ou encore actions d'éducation populaire.

L'essor de ces espaces s'accompagne d'une diversification de leurs formes et modèles économiques. Initialement associés à l'émergence des espaces de coworking dans les années 2000, ils englobent aujourd'hui fablabs, espaces culturels participatifs, fermes urbaines, cafés associatifs ou lieux d'innovation sociale. Leur gouvernance peut être portée par des collectifs citoyens, des associations, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, voire des partenariats public-privé. Malgré cette diversité, tous partagent une finalité commune : expérimenter de nouvelles manières de « faire société » à l'échelle locale (Paul, 2025 ; Architecture PUCA, 2023).

Souvent qualifiés de laboratoires de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), les tiers-lieux permettent de tester et de mettre en pratique des modèles économiques collaboratifs, durables et inclusifs. Ils favorisent l'innovation sociale, que ce soit par la création de modes de gestion partagée ou par la mise en place d'initiatives communautaires intégrant les dimensions environnementales, sociales et technologiques.

En particulier, les tiers-lieux associatifs jouent un rôle déterminant dans la création et la gestion de biens communs. Cette dynamique rejoint la typologie des communs proposée par Elinor Ostrom, pour qui une gouvernance claire et partagée permet d'assurer la pérennité et l'adaptabilité d'une ressource. Dans un tiers-lieu, cette gouvernance flexible facilite l'ajustement rapide aux besoins locaux et aux évolutions des ressources disponibles.

Enfin, dans la perspective d'Ivan Illich (1973), une « société conviviale » est une société qui offre à chacun la possibilité d'agir de manière autonome et créative, à l'aide d'outils échappant au contrôle exclusif d'autrui. Les tiers-lieux associatifs, par leur nature ouverte et inclusive, incarnent concrètement cette vision, en offrant aux habitants un espace où ils peuvent s'approprier des projets, partager des savoirs et renforcer le lien social.

1.1.2 - Le convivialisme comme notion structurante des tiers-lieux

Le convivialisme est un courant de pensée philosophique et politique qui trouve son origine dans les écrits d'Ivan Illich en 1973 à travers son ouvrage : La convivialité. Il caractérise une société fondée sur l'autonomie, la coopération et la protection de l'environnement.

Ce concept premier naît du constat que l'industrialisation excessive impacte la capacité d'autonomie des individus, que la société s'est hyper spécialisée au point d'être dépendante aux systèmes technologiques. Cette société n'évoluera donc plus afin de répondre aux besoins des personnes mais pour répondre aux besoins de ces systèmes.

Cette uniformisation, dans un contexte de mondialisation, a également pour effet de normaliser la culture et d'entraîner la perte de nombreux savoir-faire traditionnels, adaptés aux territoires. Elle induit également une dégradation des liens sociaux et un changement du rapport entre les humains et leur environnement, la nature étant vue principalement selon une vision utilitariste, comme une ressource à exploiter. Pour replacer la pensée d'Ivan Illich dans son contexte, son ouvrage sort un an après la publication du rapport Meadows : The limits to growth (1972).

Cette notion évolue et est caractérisée par un groupe d'acteurs issus de nombreuses disciplines et qui publie le Manifeste convivialiste (2013) et qui sera élargi par le Second manifeste convivialiste - Vers un monde post néolibéral (2020).

Il met en garde contre deux types de menaces :

- Les menaces entropiques : matérielles, techniques, écologiques et économique qui compromettent la société humaine
- Les menaces anthropiques : morales et politiques, qui affaiblissent les liens sociaux, nourrissent les inégalités et exacerbent les conflits

Le convivialisme cherche à promouvoir une approche qui intègre le conflit plutôt que de le nier afin de créer du dynamisme et de la créativité, dans le but de trouver des solutions communes. Il pose pour cela un cadre méthodologique dans les relations qui incite au débat et à la coopération.

Cette notion trouve un fort écho dans le monde des tiers-lieux, car cette approche permet de fournir un cadre éthique et méthodologique fort, on peut l'utiliser afin de créer une grille de lecture qui permet de comprendre et d'analyser le concept des tiers-lieux.

A travers la reconnaissance de l'autonomie individuelle des habitants et des personnes qui vont participer à faire vivre ces lieux, on note l'importance qui est accordée à la grande autonomie prônée par le convivialisme, car cette autonomie facilite l'expression de la créativité des personnes et l'initiation de projets qui peuvent avoir un impact direct sur l'environnement. Cette autonomisation est toutefois soumise à une gestion collective, afin de garantir la pérennité des ressources du territoire ou du tiers-lieu.

L'association Optio possède 2 piliers qui structurent sa philosophie et son action, et qui ont une certaine proximité avec le convivialisme :

- L'écocitoyenneté

C'est un comportement individuel ou collectif qui consiste à observer les principes et les règles destinés à préserver l'environnement, l'être est conscient qu'il jouit de droits et de devoirs vis-à-vis de l'environnement.

- Le care (Prendre soin)

Cette notion premièrement abordée par Carole Gilligan en 1982, elle propose l'idée que le fait de prendre soin de ses relations et de son environnement est une notion genrée. Et qu'elle est plutôt étudiée par le prisme des études féministes.

Ce concept permet de questionner au-delà de ces frontières, et permet de remettre en question l'éthique et sa considération de la société, et de son environnement.

1.1.3 - Potentiel d'ancrage territorial et d'empowerment local

Un territoire peut être délimité géographiquement, par des barrières naturelles, il peut également être délimité administrativement. Mais c'est surtout en fonction de l'espace vécu, construit par les pratiques sociales et résultant des pratiques d'acteurs que les territoires se caractérisent (Jean, 2008 ; Courlet et Pecqueur, 2013).

Le développement territorial a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la richesse des habitants, développer les paramètres sociaux, culturels, économiques ainsi qu'à augmenter l'efficacité de ses aménagements.

Les acteurs du développement territorial sont multiples, ils sont composés des services déconcentrés de l'État, des collectivités territoriales et locales, des entreprises, des associations et jusqu'aux habitants à travers leurs initiatives individuelles.

L'analyse de ces dynamiques de développement à l'échelle des territoires nécessite d'intégrer l'ensemble des processus de coopération ou de concurrence (Baudelle et al., 2011).

Les tiers-lieux sont des formes de coopération entre ces différents acteurs qui peuvent contribuer au développement territorial, de par son caractère innovant, ces espaces facilitent la mise en place de projets qui cherchent à répondre à des besoins bien identifiés.

D'une part, c'est à travers leur flexibilité et leur caractère hybride, les tiers-lieux sont des espaces avec une forte capacité d'empowerment des habitants. Ces lieux ne se contentent pas de répondre à des besoins, et des manques de services. Ce sont des espaces mouvants qui

engagent des processus de transformation sociale et territoriale, en faisant d'eux des acteurs du développement.

Leur rôle de catalyseur est d'autant plus visible en milieu rural ou périurbain, où ils contribuent à pallier le déficit d'équipements collectifs et à maintenir des formes de sociabilité souvent fragilisées par la mobilité résidentielle et la pression foncière. Cette capacité d'adaptation en fait des espaces stratégiques dans la valorisation des ressources locales et la préservation des savoir-faire, en particulier artisanaux et agricoles.

D'autre part, les tiers-lieux jouent un rôle central dans l'empowerment citoyen. En offrant des espaces accessibles et inclusifs, ils permettent aux individus de s'approprier des outils, des savoirs et des compétences qui renforcent leur autonomie et leur pouvoir d'agir. Dans ce sens, l'empowerment ne se limite pas à l'échelle individuelle : il prend aussi une dimension collective, à travers la mise en place de pratiques collaboratives et de gouvernances partagées. Ces dynamiques contribuent à la reconnaissance des habitants comme partenaires légitimes des politiques publiques locales, dépassant une logique de simple consultation pour tendre vers une véritable co-construction.

1.2 - Les processus participatifs : définitions, enjeux et courants

1.2.1 - Définition et typologie des processus participatifs

Les processus participatifs regroupent l'ensemble des dispositifs mis en place pour associer une population (habitants, acteurs locaux, usagers...) à l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation de politiques, projets ou actions collectives.

Le rapport Houllier (2016) caractérise également les sciences participatives comme des formes de production des connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques professionnels participent de façon active et délibérée.

Il existe un double rapport d'intention vis-à-vis des sciences participatives et de la recherche participative. C'est l'intention de changement, d'être transformateur face au réel et celle de

proposer un panel de dispositifs qui permettent de nourrir la recherche en produisant des connaissances grâce à de multiples acteurs normalement hors du cadre classique (Coutellec, 2013).

Ces processus sont des sous catégories de la démocratie participative, ils naissent du constat que la démocratie est destinée aux élites, avec une assemblée nationale composée à 1 % d'ouvriers et 4,5 % d'employés alors que ces catégories représentent la moitié de la population active en France.

Il était nécessaire de développer des outils méthodologiques afin de redonner du pouvoir de décision aux catégories de population considérées comme profanes aux affaires de l'État.

La littérature distingue différents niveaux de participation, de la simple information (où les citoyens reçoivent des données sans possibilité d'intervenir), à la consultation (ils peuvent donner un avis), puis à la concertation (ils discutent avec les décideurs), jusqu'à la co-décision et enfin à la capacitation/empowerment, où les citoyens acquièrent un véritable pouvoir d'agir et de décision. (Arnstein, 1969).

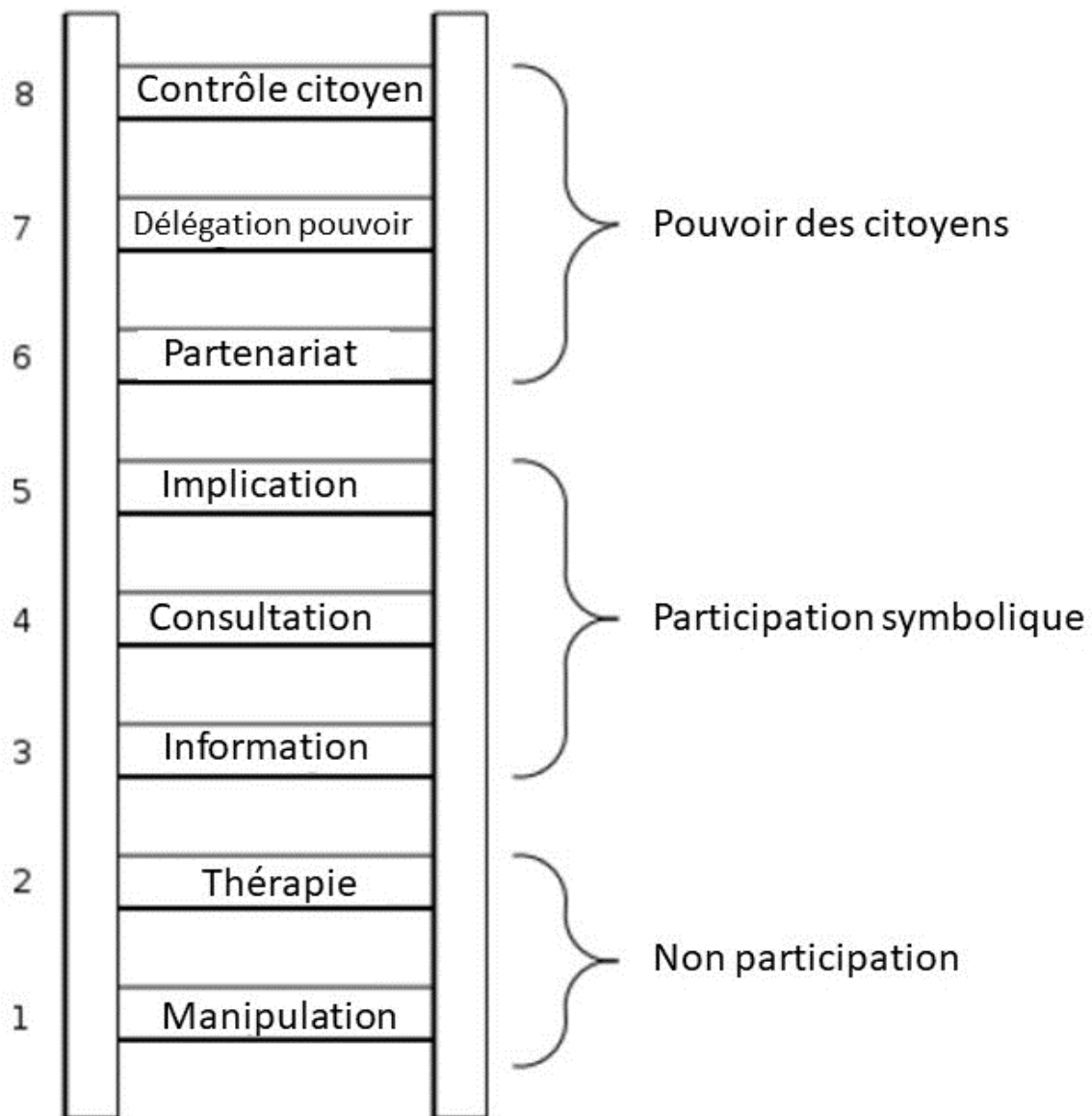


Figure 1 : Les niveaux de participation (Arnstein, 1969)

On peut également caractériser la participation à travers les travaux de Baron et Monnier en 2013 à travers le prisme de l'évaluation. Ces travaux permettent de distinguer la largeur et la profondeur de la participation.

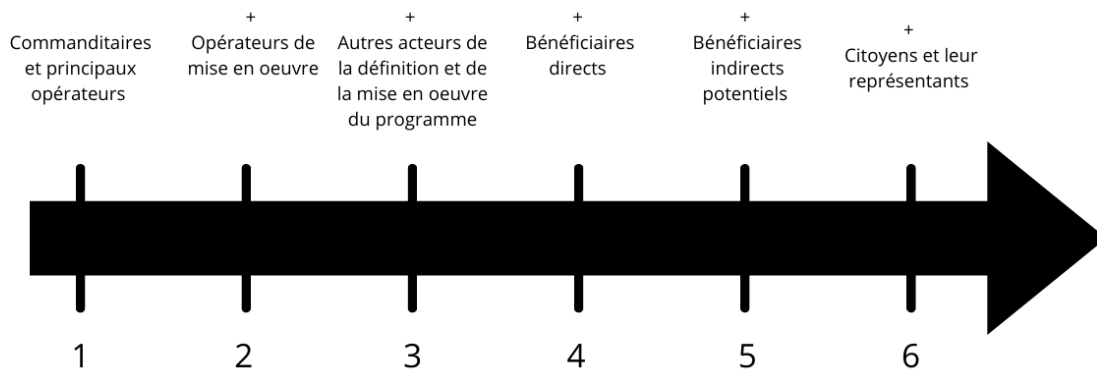


Figure 2 : Schéma de la largeur de la participation (Baron, Monnier. 2003)

Au sein d'un projet, on peut choisir d'impliquer différents types d'acteurs plus ou moins en lien avec celui-ci et à des étapes différentes du projet, c'est la profondeur de la participation au sein d'un projet :

- 1) A la définition du contenu du projet
- 2) A la validation du cahier des charges
- 3) Au pilotage et à la supervision des travaux
- 4) A l'analyse et à l'interprétation des données
- 5) La formulation des recommandations
- 6) Lors de l'évaluation

La matrice de Fung (2006) permet d'analyser en 3 dimensions la portée des processus participatifs mis en place.

- Qui participe ? (citoyens ordinaires, représentants associatifs, experts, etc.)
- Comment participent-ils ? (délibération, sondages, ateliers collaboratifs, votes)
- Quelle est l'influence sur la décision ? (purement consultative, partagée, ou décisionnelle).

Cette grille montre la diversité des configurations participatives et permet d'évaluer leur portée réelle.

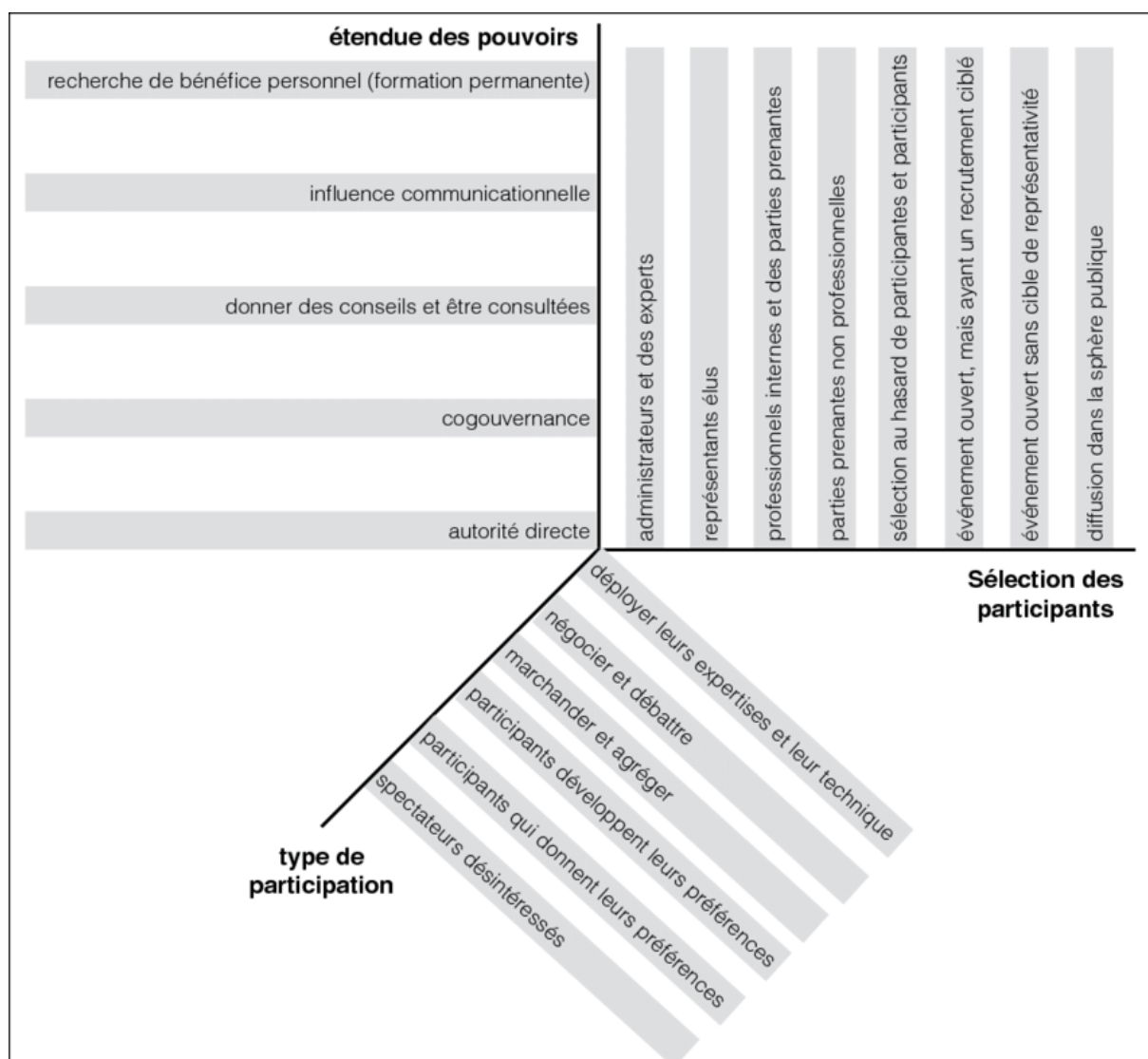


Figure 3 : La matrice de Fung (2006)

Et enfin, Blondiaux (2008) dans ses travaux sur la démocratie délibérative, insiste sur la distinction entre dispositifs visant uniquement l'acceptabilité sociale des projets (participation instrumentale) et ceux qui cherchent à créer un espace de délibération authentique (participation délibérative).

A partir des différentes méthodes d'analyse des processus participatifs, on peut réaliser une liste exhaustive des types d'ateliers existants :

- Outils traditionnels de concertation : réunions publiques, enquêtes, consultations écrites, conseils de quartier, conseils de développement.
- Dispositifs innovants : conférences de citoyens, jurys citoyens, budgets participatifs, ateliers de prospective territoriale, living labs.
- Formes numériques : plateformes de participation en ligne, consultations ouvertes via réseaux sociaux ou applications citoyennes.
- Outils immersifs et créatifs : marches exploratoires, cartographie participative (Palsky, 2013), théâtre forum, design thinking territorial, focus groups.

On peut également caractériser les enjeux des processus participatifs à partir des effets attendus qu'ils peuvent avoir.

On distingue ainsi trois types d'effets :

- Les effets substantifs correspondent aux impacts envisagés pour la qualité du résultat du processus de décision. La qualité de la décision est ici évaluée en termes de résultats sur les plans environnemental, technique, économique et éventuellement social.
- Les effets procéduraux ne correspondent pas aux résultats en tant que tel mais correspondent aux effets visibles sur le processus décisionnel
- Les effets contextuels correspondent aux effets sociétaux et sociaux qu'ont le processus participatifs sur les prises de décisions

Catégorie	Effets
EFFETS SUBSTANTIFS	Meilleure pertinence des choix du point de vue environnemental
	Meilleure pertinence des choix du point de vue des coûts économiques
	Meilleure pertinence des choix du point de vue technique
	Choix socialement acceptables
EFFETS PROCEDURAUX	Amélioration de la qualité de la base informationnelle des processus de prise de décision
	Utilisation plus efficace de l'information
	Construction du domaine de choix possibles pour la décision : processus ouvert
	Mise en place de processus dynamiques
	Meilleure gestion des conflits entre acteurs
	Augmentation de la légitimité du processus décisionnel
	Amélioration de l'efficacité du processus en termes de durée et de coûts
	Augmentation du pouvoir d'influence de certains acteurs représentant des intérêts peu organisés
EFFETS CONTEXTUELS	Information et éducation du public ou des <i>stakeholders</i>
	Amélioration de la capacité stratégique des décideurs
	Changements de perception et de conceptualisation du contexte social
	Modification des rapports de force et des conflits traditionnels
	Renforcement des pratiques démocratiques et de l'implication des citoyens dans la vie publique
	Augmentation de la confiance des acteurs dans les institutions

Figure 4 : Les effets attendus des processus participatifs (Sybille Van Den Hove, 2001)

Ces dispositifs sont de plus en plus prisés pour plusieurs raisons. Les institutions font face à une véritable crise de légitimité et les citoyens demandent de plus en plus de transparence dans les processus de réflexion et de mise en place des projets de développement territorial.

Il apparaît donc nécessaire de renforcer les liens avec les habitants, ces différents types d'ateliers permettent de rompre la relation entre l'expert (le technicien) et le profane (le citoyen), c'est également la reconnaissance par les institutions et la recherche que les citoyens sont porteurs de connaissances et de savoirs d'usage précieux.

Et enfin, les thématiques souvent abordées comme la transition écologique sont complexes, et les citoyens sont souvent plus compétents que les élus, ce qui correspond parfaitement au besoin d'intelligence collective pour la gestion de ces problématiques.

Ainsi, les processus participatifs ne doivent pas être vus uniquement comme des instruments techniques de gestion, mais comme des leviers de transformation démocratique et territoriale. Leur potentiel dépend cependant du niveau de pouvoir réellement accordé aux citoyens, ce qui pose la question des rapports de force entre institutions, associations et habitants.

1.2.2 - Enjeux démocratiques, sociaux et territoriaux

Les processus participatifs ne sont pas seulement des outils techniques de gestion de projet : ils portent des enjeux politiques et sociaux fondamentaux. Leur mise en œuvre interroge la place des citoyens dans la décision publique, la vitalité du lien social et la capacité des territoires à inventer de nouvelles formes de gouvernance.

1. Enjeux démocratiques : vers une légitimité élargie de l'action publique

Dans un contexte marqué par la défiance croissante envers les institutions (Blondiaux, 2008 ; Carrel, 2013), les processus participatifs apparaissent comme une réponse à la crise de la représentation. Ils permettent de renforcer la légitimité des politiques publiques en intégrant les savoirs d'usage et les attentes des citoyens.

Loin de se limiter à l'acceptabilité des décisions, ils ouvrent un espace de délibération démocratique où les habitants peuvent confronter leurs points de vue, formuler des propositions et parfois influencer directement sur les choix collectifs.

La participation devient alors un vecteur de repolitisation des enjeux locaux : elle ramène dans l'espace public des publics éloignés de la sphère politique traditionnelle (jeunes, habitants des quartiers populaires, minorités sociales) et contribue à élargir le cercle des acteurs légitimes de la décision.

2. Enjeux sociaux : inclusion, empowerment et lien communautaire

Au-delà de leur dimension institutionnelle, les dispositifs participatifs poursuivent un objectif social. Ils visent à réduire les inégalités d'accès à la parole et à la décision, en donnant la possibilité à des individus souvent exclus des circuits classiques de prise de décision d'exprimer leurs besoins et d'agir sur leur environnement.

Ces démarches favorisent l'empowerment, c'est-à-dire la montée en compétence et en pouvoir d'agir des individus et des collectifs (Bacqué, Biewener, 2013). Les habitants ne sont

plus seulement des bénéficiaires passifs de l'action publique, mais des co-producteurs de solutions adaptées à leur réalité.

De plus, en créant des espaces d'échange et de coopération, les processus participatifs contribuent à renforcer les liens sociaux. Ils favorisent la reconnaissance mutuelle entre habitants et acteurs institutionnels, réduisent les sentiments d'isolement et stimulent l'entraide locale. Dans des territoires marqués par des dynamiques de fragmentation sociale, ils constituent de véritables leviers de cohésion.

3. Enjeux territoriaux : gouvernance et innovation locale

À l'échelle des territoires, la participation citoyenne s'inscrit dans un mouvement plus large de transformation des modes de gouvernance. Elle permet de dépasser un modèle vertical centré sur les institutions pour aller vers une gouvernance collaborative, où collectivités, associations, acteurs économiques et citoyens co-construisent des projets.

Ces démarches renforcent la capacité des territoires à innover face à des défis complexes (transition écologique, vieillissement démographique, pression foncière). L'ancrage local des dispositifs permet de mobiliser des savoirs situés – connaissances d'usage, mémoire des lieux, pratiques de solidarité – qui complètent l'expertise institutionnelle ou technique.

Ainsi, les processus participatifs ne doivent pas être vus uniquement comme des instruments techniques de gestion, mais comme des leviers de transformation démocratique et territoriale. Leur potentiel dépend cependant du niveau de pouvoir réellement accordé aux citoyens, ce qui pose la question des rapports de force entre institutions, associations et habitants.

1.2.3 - Courants théoriques et approches critiques

Les sciences participatives regroupent plusieurs grands sous ensemble de courants théoriques parfois contradictoires.

La démocratie délibérative est un courant théorique inspiré par John Rawls et Jürgen Habermas. Il fait reposer sa légitimité sur la qualité de la discussion qui la précède, et sur le fait d'avoir exclu tous rapports de pouvoirs entre les acteurs.

Il considère la participation comme un espace de discussion rationnel et argumenté, sans place pour les rapports de pouvoirs et les conflits.

La démocratie agonistique est une théorie démocratique radicale qui s'oppose à la démocratie délibérative, il est pensé par Samuel Hayat en 2013.

Elle fait s'affronter des points de vue pour la définition même du monde social, du langage commun, et permet de rappeler et d'accentuer le rôle des groupes dominés dans les débats.

C'est par les conflits que les identités politiques se créent, et par la participation aux conflits que les acteurs s'attachent à ces identités

Elle valorise le conflit comme étant un outil de création d'identités politiques plurielles. Dont les oppositions continuent de donner à la politique démocratique son incomplétude toujours renouvelée (Blondiaux, 2008).

Les approches féministes et intersectionnelles pensées principalement par Joan Tronto (1993) ou Carole Pateman intègre à la participation la notion du Care et inclut les groupes sociaux minoritaires et insistant sur les inégalités structurelles de genre, de classe ou d'origine qui influencent les compositions des groupes participant aux ateliers participatifs.

C'est à la démocratie participative de se munir d'outils pour garantir la présence de la parole des groupes dominés afin de prévenir l'absence de leur parole.

Dans une perspective issue des mouvements sociaux et des pratiques communautaires (Bacqué, Biewener, 2013), la participation est envisagée comme un moyen de renforcer le pouvoir d'agir des individus et des collectifs. Cette approche de l'empowerment citoyen insiste sur la montée en compétence, la capacité à influencer réellement les décisions et la construction de solidarités locales. Elle se situe à l'articulation entre participation institutionnelle et auto-organisation citoyenne.

Une critique sur les enjeux écologiques faite par Latour (2017) suggère d'inclure les éléments non-vivants comme partie intégrante dans les processus participatifs en leur donnant une véritable capacité indirecte de valoriser leurs intérêts à travers des représentants de leur parole. Cette critique permettrait de mieux répondre aux enjeux du changement climatique et permettre d'améliorer la capacité de résilience des territoires.

Enfin, une approche critique des processus participatifs (Neveu, 2007 ; Carrel, 2013 ; Mazeaud) souligne que certains dispositifs participatifs sont mis en place non pas pour redistribuer réellement le pouvoir, mais pour améliorer l'acceptabilité sociale de décisions déjà prises. Dans ce cas, la participation devient un outil de gestion et de communication,

plutôt qu'un levier démocratique. Cela peut être un facteur de désintérêt de la part des citoyens vis-à-vis de ces dispositifs.

Cela montre que la démocratie participative est un courant en perpétuelle transformation.

1.3 - Le rôle des processus participatifs

1.3.1 - Outils d'inclusion citoyenne et de gouvernance locale

Les outils et méthodes en lien avec la démocratie participative se distinguent des processus classiques car ils permettent de créer des espaces d'inclusion des citoyens.

Car ils permettent aux habitants d'influencer et de faire partie intégrante des processus d'élaboration des projets et d'être des acteurs pleinement intégrés à la vie du territoire.

Participer à un dispositif participatif n'a pas la même signification que voter lors d'une élection, et qui correspondent à deux logiques sociales différentes (Sainty, 2016). Comme le rappellent Mazeaud et Talpin (2010), les motivations à s'engager sont multiples : volonté de défendre un intérêt particulier, désir de contribuer au bien commun, curiosité, ou encore recherche de reconnaissance sociale. L'un des principaux enjeux de ces dispositifs est d'éviter l'entre-soi en favorisant la participation de publics éloignés de la sphère institutionnelle : jeunes, classes populaires, minorités sociales ou culturelles. Cela rappelle la pensée de Tronto (1993) et Pateman (1970).

On peut mettre en place plusieurs outils afin de favoriser la participation des publics dans une volonté d'inclusion :

- La méthode "aller-vers" : Comme la majorité des participants ayant un intérêt se manifestent d'eux mêmes afin d'intégrer un processus participatifs, il faut chercher à inclure directement les citoyens qui ne se sentiraient pas à l'aise dans un cadre institutionnel en réalisant les ateliers directement chez les personnes. Afin de créer un sentiment de sécurité.

- Des ateliers créatifs : En proposant des ateliers innovants, qui permettent aux participants de donner leur voix ou opinion d'une autre manière, comme à travers des jeux sérieux ou des ateliers de cartographie participative.
- Ateliers numériques : Afin de mieux s'adapter aux emplois du temps, ce type d'ateliers peut permettre de mobiliser plus de personnes et de répondre directement à l'enjeu de la méthode de "l'aller vers". Il faut néanmoins faire attention à la fracture numérique d'une partie des citoyens, ce qui peut être un facteur d'élimination important.

Les processus participatifs redéfinissent également la gouvernance locale, en donnant de l'importance à la coopération entre tous les acteurs du territoire. Ils permettent la co-construction de la politique d'aménagement du territoire entre les habitants, les associations, les élus et les techniciens.

Cette gouvernance qui se veut participative repose sur plusieurs enjeux clés :

- La transparence des informations, des objectifs et des règles d'élaboration des projets
- La pluralité des acteurs impliqués lors de toutes les étapes des projets
- Donner aux participants un véritable pouvoir de décision, ils doivent avoir du poids et ne pas donner uniquement des avis consultatifs.

On distingue certaines limites comme le montrent Richard et Ferroudji (2014), les minorités sociales restent souvent sous-représentées, même dans des dispositifs qui se veulent inclusifs. De plus, la répartition du pouvoir entre institutions et citoyens demeure inégale : la décision finale revient presque toujours aux élus, ce qui peut limiter la portée transformative de la participation.

1.3.2 - Facteurs de légitimation (d'acceptabilité) des politiques publiques

Le principal rôle des processus participatifs est de renforcer le lien de confiance entre les citoyens et les politiques publiques, ils permettent également de légitimer l'action des institutions, en recréant du lien entre les institutions et les habitants. Car le contexte actuel caractérise un sentiment de défiance (Blondiaux, 2008 ; Carrel, 2013).

La première condition de légitimité est la transparence. Les citoyens doivent avoir accès aux informations pertinentes, comprendre les enjeux en débat et connaître les marges de manœuvre réelles qui leur sont offertes. Sans cette clarté, la participation peut apparaître comme un simulacre, renforçant la défiance. La mise à disposition de données ouvertes, la vulgarisation des contenus techniques et la restitution régulière des résultats sont des leviers essentiels pour renforcer la confiance.

La légitimité des processus participatifs repose également sur la capacité des institutions à intégrer les propositions issues de la participation. Si les contributions des citoyens ne sont pas prises en compte dans les décisions finales, le processus perd sa crédibilité et peut même générer frustration et désengagement (Neveu, 2007). La traçabilité des décisions, c'est-à-dire la capacité à montrer comment les avis citoyens ont influencé le projet ; est alors un facteur clé d'acceptabilité.

Un autre facteur de légitimation réside dans la représentativité des participants. Un dispositif participatif qui n'accueille que des citoyens déjà proches des institutions ou dotés d'un fort capital culturel risque d'être perçu comme biaisé. À l'inverse, l'implication de publics diversifiés (jeunes, seniors, habitants des quartiers populaires, acteurs économiques, associations locales) favorise une légitimité élargie. Cela suppose de mettre en place des stratégies d'inclusion active (aller-vers, mobilisation de relais associatifs, adaptation des horaires et formats) afin de réduire les inégalités de participation.

Enfin, la participation renforce la légitimité des politiques publiques lorsqu'elle contribue à améliorer leur qualité et leur efficacité. Les savoirs d'usage des habitants enrichissent l'expertise technique et permettent de mieux adapter les projets aux réalités locales (Van den Hove, 2001). Dans ce sens, l'acceptabilité ne découle pas seulement d'un sentiment d'avoir participé, mais aussi de la conviction que la décision est plus juste, plus pertinente et plus adaptée aux besoins du territoire.

Pour conclure, les processus participatifs constituent des facteurs de légitimation puissants pour l'action publique, à condition de garantir la sincérité des démarches, l'inclusion des publics et l'intégration effective des contributions. Lorsqu'ils sont pensés dans cette logique, ils dépassent la fonction d'acceptabilité pour devenir de véritables outils de transformation démocratique.

1.3.3 - Participation et innovation sociale

Les processus participatifs ne se limitent pas à associer les habitants aux décisions publiques : ils constituent aussi des espaces où émergent de nouvelles pratiques, de nouveaux services et de nouvelles formes de coopération adaptées aux enjeux locaux.

La participation crée un cadre propice à l'expérimentation collective. En rassemblant des savoirs d'origines diverses, une expertise institutionnelle, les savoirs d'usage des habitants, les expériences associatives, les connaissances scientifiques, elle permet de concevoir des solutions inédites à des problèmes complexes (transition écologique, cohésion sociale, mobilité, logement). Loin des logiques descendantes, la co-construction encourage des approches hybrides et souvent plus adaptées aux réalités territoriales.

De nombreux processus participatifs débouchent sur la création ou la gestion collective de biens communs (Ostrom, 1990) : jardins partagés, AMAP, réseaux d'entraide, espaces associatifs, plateformes numériques collaboratives. Ces initiatives traduisent la capacité des citoyens à inventer des solutions collectives qui échappent à la stricte logique marchande ou Étatique. La participation devient ainsi un vecteur de relocalisation et de résilience territoriale, en consolidant des ressources gérées collectivement.

L'innovation sociale ne naît pas seulement d'idées nouvelles, mais aussi de la capacité des acteurs à les mettre en œuvre. Les démarches participatives favorisent l'empowerment des individus et des collectifs (Bacqué, Biewener, 2013) : elles renforcent leurs compétences, leur confiance et leur légitimité pour agir. Par ailleurs, elles stimulent la mise en réseau des acteurs : habitants, associations, institutions ; et créent des écosystèmes collaboratifs favorables à l'innovation.

Les innovations issues de la participation ne restent pas confinées à la sphère associative : elles influencent aussi les politiques publiques. Les budgets participatifs, par exemple, ont

introduit une innovation institutionnelle majeure en confiant directement aux habitants la gestion d'une partie des ressources municipales. De même, certaines démarches participatives ont permis d'intégrer des préoccupations sociales ou environnementales auparavant marginales dans l'agenda politique (mobilité douce, sobriété énergétique, inclusion sociale).

Toutefois, l'innovation sociale portée par la participation est fragile. Elle repose souvent sur l'engagement bénévole, et peut être freinée par le manque de moyens financiers ou par la résistance institutionnelle. Sans un ancrage institutionnel ou un soutien durable (technique, financier, politique), les initiatives citoyennes risquent de s'essouffler. L'enjeu est donc de penser des dispositifs qui favorisent à la fois l'autonomie citoyenne et l'inscription dans les politiques publiques, afin que l'innovation sociale devienne un levier de transformation structurelle plutôt qu'une expérimentation isolée.

Partie 2 : Méthodologie de recherche et démarche de diagnostic

La démarche de diagnostic ne constitue pas seulement un outil d'analyse, elle peut être également un levier d'animation territoriale et un espace de co-construction des savoirs.

L'intégration des sciences participatives dans ce projet a pour but de poser un cadre méthodologique qui facilite l'enrôlement des parties prenantes et des habitants afin de réussir à les faire participer à cette démarche de diagnostic.

Afin de réussir cette démarche, il faut favoriser l'intelligence collective, les savoir-faire de chacun et être à l'écoute des dynamiques locales.

La posture du stagiaire est ici celle de la recherche action, avec d'un côté un travail de compréhension des concepts et des enjeux des sciences participatives afin de mettre en place la démarche d'élaboration d'un diagnostic participatif au sein de l'association Optio.

Il est nécessaire de maintenir une posture d'accompagnement des personnes dans l'élaboration de la méthodologie, d'être à l'écoute à travers une observation participante et de chercher à faciliter le dialogue entre les différentes parties prenantes.

J'ai eu l'occasion de participer dans le cadre de mon stage à de nombreuses activités dans deux cadres différents, pour Optio et pour la Chaire.

- Réunions avec les parties prenantes d'Optio, des partenaires financiers et opérationnels comme la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du RADSI, ou de la communauté d'agglomération de La Rochelle pour la rencontre "Acteurs en transition".
- La participation à des événements organisés par des structures partenaires, comme une exposition dans le cadre du festival "Des elles à la Rochelle".
- Participer à des réunions opérationnelles, avec notamment l'association Carottes et Coccinelles, ou encore le Collectif Association Solidaire 17 (Guid'Asso).
- Optio réalise une activité tous les mercredi matin dans un café de Châtelailon-Plage, où elle propose à ses adhérents et bénévoles de discuter sur la base de la convivialité de l'actualité, de ses projets.

- Les doctorants et chercheurs de l'Institut du littoral et de l'environnement propose régulièrement de participer à des jeux sérieux, en lien avec les enjeux de transition, comme par exemple le jeu développé par Hazard Martin dans le cadre de sa thèse et qui cherche à analyser les interactions entre les participants dans le cadre d'une simulation des interactions socio-environnementales en lien avec la séquestration du carbone bleu.
- L'université de printemps de la Chaire (12-13 mai) sur la thématique "Évaluer et participer à l'évaluation", et qui a permis de former un grand nombre d'acteurs associatifs ou institutionnels en lien avec cette thématique.

J'ai également pu développer mon intérêt pour les enjeux démocratiques dans le cadre des sciences participatives avec la participation à des conférences traitant de ce sujet. Comme lors du festival des Francofolies, l'accent ayant été mis sur les questions démocratiques et qui a permis à de nombreuses personnalités issues du milieu de la recherche ou du milieu militant de faire de la vulgarisation et d'expliquer les grands enjeux actuels.

Ces activités ne faisaient pas partie de ma collecte de données en tant que telle, mais se sont avérées être bénéfiques afin de mieux appréhender le sujet.

Dans cette partie, je vous propose d'explorer les fondements méthodologiques et les outils utilisés dans le cadre de ce travail de diagnostic, en précisant la posture adoptée, les choix d'enquête, l'échantillon de personnes interrogées et la méthode d'analyse des données.

2.1 – Positionnement méthodologique et posture du chercheur

2.1.1 - Réflexivité, implication et éthique dans la recherche appliquée

Cette démarche de diagnostic qui se veut participative implique que le chercheur doit faire face à une ambivalence dans la posture qu'il doit tenir.

La recherche participative est une expression consacrée aux recherches conduites en partenariat entre le monde académique et les membres de la société civile avec l'objectif de

produire des connaissances qui, à la fois, constituent un réel intérêt scientifique pour le chercheur et répondent également aux besoins du partenaire (Anadon, 2013).

J'ai pu rencontrer différents acteurs dans le cadre de cette démarche de diagnostic, et j'ai donc choisi d'adopter deux casquettes différentes.

- celle de membre de la Chaire, garant de la rigueur méthodologique et de la cohérence scientifique
- celle de collaborateur intégré à Optio, participant activement à la vie associative et aux interactions locales.

Les rapports entre ces acteurs sont souvent variables, et peuvent être collaboratifs ou conflictuels, il est donc important de réfléchir en amont et de se présenter comme un membre de la Chaire ou d'Optio.

J'ai eu l'occasion de participer à de nombreuses rencontres en lien avec Optio, des assemblées générales associatives (CAS17), des rencontres institutionnelles ou des réunions afin de comprendre le fonctionnement de l'association et de m'introduire dans sa structure. En tant que porteur de l'image de l'association, il est nécessaire de comprendre en amont les rapports entre chacune de ces structures afin d'essayer de construire des opportunités de partenariat, ou de créer une relation d'échange mutuel qui serait bénéfique aux deux structures.

La posture de stagiaire au sein de l'association est également d'apporter des compétences techniques propre à la géographie ou à la démarche de diagnostic territorial, afin de permettre aux bénévoles qui souhaitent proposer une activité, un atelier ou des informations à disposition du public de les accompagner et de réussir à obtenir des résultats qui aurait nécessité l'intervention d'un tiers dans une autre situation.

Mon implication dans Optio ne permet pas de rester neutre ou extérieur au sujet. Le chercheur est alors un acteur engagé dans les activités de l'association et porte donc son image et sa voix lorsque celui-ci collecte des résultats à travers différents outils et méthodes. Ici, il y a un engagement de la responsabilité dans les rapports entre Optio et les différents acteurs civils et associatifs, professionnels et institutionnels qui vont s'engager dans cette démarche de diagnostic.

Il est important de rester en réflexion permanente, les rapports entre le chercheur et les bénévoles de l'association sont régis par des biais et des croyances, et il est important de réussir à conserver une certaine neutralité vis-à-vis de ma propre posture, ainsi que de la manière dont il va influencer ou être influencé par le processus de co-construction du diagnostic, et ainsi par les participants.

En ce qui concerne l'éthique de ma posture, le chercheur doit être transparent quant aux objectifs de sa recherche et transmettre des informations claires et précises tout en garantissant l'anonymat dans la retranscription des résultats qu'il a collecté.

Ce processus est d'autant plus important dans le cadre d'un processus participatif, la co-construction de la méthodologie de travail est un processus évolutif en permanence. Il faut être vigilant face aux effets inattendus ainsi qu'aux tentatives de récupération politique et aux conflits d'intérêts.

Pour conclure, la recherche action est une posture de recherche qui implique d'être très attentif car il est ancrée dans la démarche participative et il ne faut pas perdre de vue qu'il s'inscrit dans une démarche de coproduction des savoirs, avec pour objectif de mettre en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs et à favoriser l'innovation par l'ouverture d'une discussion.

2.1.2 - Intérêts et limites de la recherche qualitative et participative

Les outils qualitatifs constituent, dans ce cadre, des instruments privilégiés. Ils permettent de recueillir des données riches, ancrées dans la réalité vécue des participants, et offrent une compréhension fine des dynamiques sociales, des perceptions et des logiques d'action locales.

À l'échelle globale, cette approche favorise l'empowerment des populations en leur donnant une place active dans la production de connaissances, ce qui renforce leur capacité à agir sur leur environnement. Dans le cadre du projet, cette implication directe des habitants et acteurs locaux permet non seulement de légitimer les résultats du diagnostic, mais aussi de faciliter leur appropriation et leur traduction en actions concrètes.

L'intérêt de ces méthodes se comprend également au regard de la posture spécifique de la Chaire et d'Optio : privilégier l'écoute, la co-construction et la mise en réseau des acteurs du territoire. Les entretiens semi-directifs et les focus groups constituent, en ce sens, des outils particulièrement adaptés pour faire émerger des perspectives multiples, croiser les regards et révéler des dimensions souvent invisibles aux approches quantitatives.

Ce diagnostic propose l'utilisation de deux outils de collecte de données, les entretiens semi-directifs et les focus groups. On va voir que le croisement de ces deux outils permet de nombreux avantages, mais contient certaines limites, et il est important de chercher à les saisir en amont afin de mieux chercher à y répondre.

Les avantages :

Les entretiens permettent d'entrer dans le détail des expériences individuelles, de comprendre les trajectoires et les points de vue spécifiques.

Les focus groups, en favorisant les échanges entre participants, permettent de faire émerger des débats, de tester des idées, et de repérer des convergences ou divergences collectives.

La temporalité de l'utilisation de chaque outil a un impact sur la qualité des résultats et cherche à répondre à une contrainte principale, la durée limitée du stage et la méconnaissance du territoire.

La réalisation des entretiens semi-directifs au début du stage et de pouvoir s'insérer dans le tissu local et de récolter des informations sur le fonctionnement du territoire directement auprès des personnes compétentes.

Les limites :

Placer les entretiens en tout début de mission peut néanmoins avoir un effet pervers : si le chercheur n'est pas encore suffisamment intégré dans le territoire, il peut avoir du mal à obtenir un nombre d'entretiens suffisant ou à identifier les interlocuteurs les plus pertinents. Cela peut limiter la capacité à dégager des tendances solides et à caractériser avec précision les thématiques majeures.

De même, les focus groups, bien que riches en interactions, peuvent être sensibles à des dynamiques de groupe qui réduisent l'expression de certaines voix (timidité, hiérarchie

implicite, etc.). Le chercheur doit donc rester vigilant dans la composition des groupes et dans l'animation des échanges.

En résumé, la recherche qualitative et participative offre un potentiel important pour la compréhension fine et l'appropriation collective d'un diagnostic territorial, mais elle nécessite une planification minutieuse, une attention aux biais et une adaptation constante aux réalités du terrain.

2.1.3 - Le chercheur comme acteur du diagnostic partagé

Dans une démarche de diagnostic partagé, le chercheur ne peut se cantonner à un rôle d'observateur neutre. Sa position est intrinsèquement située : il s'inscrit dans un écosystème d'acteurs, de valeurs et d'intérêts, tout en contribuant directement à la dynamique de construction collective du savoir (King, Cousins, Whitmore, 2007 ; Chlous, 2016). Cette posture implique de reconnaître que la production de données ne résulte pas d'un simple recueil d'informations, mais d'une interaction constante entre l'observateur et les personnes impliquées.

Le rôle du chercheur est pluriel :

Médiateur : il tisse des passerelles entre des univers parfois éloignés – institutions, associations, citoyens, acteurs économiques – en veillant à ce que les échanges soient compréhensibles et que les visions exprimées puissent se rencontrer (Barnezet, 2024).

Facilitateur : il crée les conditions matérielles et relationnelles favorables à la participation, en adaptant ses méthodes aux réalités locales, en s'appuyant sur les ressources existantes et en veillant à réduire les freins à l'expression (Carrel, 2013 ; Arnstein, 1969).

Traducteur : il rend intelligible la diversité des discours recueillis, en explicitant les termes, les enjeux et les contraintes de chaque partie prenante, tout en évitant de trahir le sens des propos (Palsky, 2013).

Dans le cadre du projet de préfiguration d'un EVS à Châtelailon-Plage, cette implication s'est traduite par une présence régulière sur le terrain, la participation aux activités d'Optio et l'animation de temps d'échange formels et informels. Cette immersion a permis de saisir des éléments souvent invisibles lors de simples enquêtes ponctuelles : logiques de coopération et

de concurrence, mémoire des projets passés, ou encore perception du rôle de l'association dans la transition socio-écologique.

Cependant, ce rôle actif comporte des biais potentiels. L'intégration au sein d'Optio renforce la confiance des acteurs proches de l'association, mais peut aussi induire une perception de parti pris chez d'autres (Blondiaux, 2008 ; Hayat, 2013). Le chercheur doit donc exercer une réflexivité constante : questionner sa position, être attentif aux effets de sa présence, expliciter ses intentions et garantir la transparence des choix méthodologiques (Anadon, 2013).

Dans une logique de coproduction des savoirs, l'objectif final n'est pas seulement de documenter le territoire, mais de contribuer à une montée en compétence collective, en outillant les acteurs locaux pour qu'ils puissent s'approprier les résultats et poursuivre la démarche après la fin de l'étude. Le chercheur devient alors un acteur-ressource : porteur de méthodes, garant du cadre participatif, et catalyseur de dynamiques collectives (Observatoire des Tiers-Lieux, 2024).

2.2 – Stratégie d'enquête et outils mobilisés

2.2.1 - Choix des outils : entretiens semi-directifs, observation, focus groups

Il y a 3 objectifs qui ont motivé le choix des méthodes de collecte de données :

La nature exploratoire du diagnostic car il s'agit de comprendre un territoire, ses dynamiques, ses acteurs et leurs perceptions avant toute formalisation de projet.

L'ambition participante : les méthodes devaient favoriser l'expression des habitants et acteurs locaux, tout en ouvrant la voie à une co-construction des solutions.

Les contraintes temporelles et logistiques : un stage de six mois nécessite des outils à la fois riches en informations et réalisables dans un laps de temps limité.

Les outils sélectionnés sont qualitatifs, ils correspondent également à ma volonté de me concentrer sur ce genre d'outils, car ils correspondent aux méthodes qui me plaisent, en opposition relative avec les outils quantitatifs (Enquête par questionnaire, analyse statistique).

1. Les entretiens semi-directifs : explorer en profondeur les points de vue individuels

Les entretiens semi-directifs ont été retenus comme premier outil d'enquête, pour leur capacité à recueillir des informations contextualisées, nuancées et ancrées dans l'expérience vécue des acteurs (Duchesne, Haegel, 2004).

Contrairement aux questionnaires fermés, ils permettent d'adapter le fil de la discussion aux spécificités de chaque interlocuteur, tout en garantissant une comparabilité grâce à une grille de thèmes communs.

Objectifs spécifiques :

- Identifier les besoins, attentes et représentations liés à l'implantation d'un espace de vie sociale à Châtelailon-Plage.
- Recueillir des retours d'expérience sur les initiatives passées et actuelles.
- Comprendre les logiques d'action des structures locales et leur perception du rôle d'Optio.

2. L'observation participante : comprendre les dynamiques implicites

L'observation participante a constitué un complément aux entretiens. Elle a permis de contextualiser, nuancer et vérifier les discours recueillis, car j'ai pu fréquenter certaines personnes interrogés dans d'autres contextes (réunions, assemblées générales, papotages)

Objectifs spécifiques :

- Observer la manière dont les acteurs interagissent lors d'événements ou réunions.
- Identifier les rituels, habitudes et codes propres au territoire et à Optio.

Rôle du chercheur :

Celui-ci a adopté une posture active mais discrète, participant aux activités tout en prenant des notes détaillées sur les interactions, la configuration des lieux, la répartition de la parole, les marqueurs de convivialité ou de tensions.

3. Les focus groups : favoriser l'émergence d'idées et de consensus

Les focus groups ont été utilisés dans un second temps, après l'analyse préliminaire des entretiens, pour tester les hypothèses, prioriser les enjeux et co-construire des pistes d'action.

Inspirés des démarches participatives en design thinking et en planification territoriale

(Carrel, 2013 ; Observatoire des Tiers-Lieux, 2024), ils se prêtent particulièrement bien à un projet visant la création d'un lieu collectif.

Objectifs spécifiques :

- Mettre en dialogue différents points de vue.
- Faire émerger des propositions concrètes et collectivement validées.
- Identifier les points de convergence et de divergence entre acteurs.

Objectif de composition des groupes :

Entre 12 et 14 participants par session, mélangeant habitants des communes d'intérêt d'Optio et ses bénévoles,

Sélection sur la base du volontariat, chaque personne intéressée pouvait coopter dans son entourage une personne du genre opposé afin de garantir la mixité au sein du groupe et que chacune des personnes ait au moins un point de repère pour faciliter leur enrôlement dans les ateliers.

2.2.2 - Construction des guides d'entretien et protocoles d'analyse

Le guide d'entretien a été construit selon plusieurs objectifs :

- Identifier les enjeux socio-environnementaux et les besoins du territoire
- Identifier les points de vue, les soutiens et les critiques des acteurs du territoire vis-à-vis d'Optio
- Collecter des informations afin d'évaluer la faisabilité d'un espace de vie sociale

Ces entretiens ont également pour objectif d'identifier ces dynamiques sur deux espaces distincts :

- La CDA de La Rochelle
- Les communes d'Angoulins, Châtelailon-Plage et Yves.

Le guide d'entretien comporte 6 questions, et j'ai supposé que chacune des rencontres durerait entre 45 minutes et 1 heure.

L'association Optio souhaitait analyser à travers ces entretiens plusieurs thèmes qui correspondent aux axes de travail de l'association, le Care et l'écocitoyenneté. Nous avons donc construit en coopération avec les membres du collège de l'association un guide d'entretien qui compte quatre thèmes principaux :

1) La caractérisation de la personne interrogée

Afin d'aider le chercheur à comprendre en détail les rôles de chacune des personnes interrogées et afin de rentrer dans le sujet, cette première question invite l'intéressé à décrire sa structure et ses missions.

Question 1 : De manière générale est-ce que vous pouvez décrire les missions de votre organisme, et quel est votre rôle dans son fonctionnement ?

Par ex. Est-ce que la structure possède des compétences dans le domaine social et environnemental ?

Par ex. Est-ce que la structure agit précisément sur le territoire de Angoulins, Châtelailon et Yves ?

2) Le diagnostic des problématiques sociales et des rapports citoyens à l'environnement

Question 2 : Selon-vous quelles sont les problématiques sociales les plus prégnantes sur le territoire ? Êtes-vous confronté.e ou amené.e à répondre à certaines de ces problématiques dans le cadre de votre activité ?

Par ex. Quelle population est touchée par des problèmes sociaux ?

Par ex. Ces problématiques sont-elles territorialisées ?

Par ex. Est-ce que vous pensez à d'autres groupes sociaux qui peuvent être sujet à des difficultés sur le territoire ?

Par ex. Identifiez-vous certains enjeux sociaux au sein des organisations associatives, mobilisation, vieillissement

Question 3 : Selon vous, quelles sont les problématiques environnementales ? Êtes-vous confronté.e ou amené.e à répondre à certaines de ces problématiques dans le cadre de votre activité ?

Par ex. Pouvez-vous me donner des exemples concrets de problématiques environnementales que vous avez en tête ?

Par ex. Selon vous, lesquelles sont les plus urgentes ou prioritaires ?

Par ex. Est-ce que ces enjeux sont spécifiques à votre secteur ou plus globaux ?

Par ex. Avez-vous déjà été amené.e à mettre en place des actions ou à prendre des décisions en lien avec ces enjeux ?

Par ex. Est-ce que ces problématiques influencent votre manière de travailler ou d'organiser vos missions ?

Question 4 : Quel constat faites-vous des rapports citoyens à l'environnement ?

Par ex. Est-ce que vous percevez ce qu'on appelle la "conscience écologique" ?

Par ex. Est-ce que vous voyez des formes d'organisations se mettre en place ?

Par ex. Est-ce que ce sont les institutions ou la société civile qui s'emparent de cette thématique ?

Par ex. La connaissance des jeunes vis-à-vis des pratiques du jardin ?

Par ex. Est-ce que les citoyens s'emparent des problématiques environnementales sur ce territoire ?

Par ex. Qu'est-ce qui est mis en place à l'échelle institutionnelle afin de permettre aux habitants de s'en emparer ?

Par ex. Est-ce que cette thématique est prise de manière uniforme sur le territoire, ou existe-il des "hotspots" et des espaces vides ?

Par ex. Est-ce que certaines de ces problématiques sont clivantes ?

3) Les possibilités de partenariats

Question 5 : Est-ce que vous imaginez un partenariat entre nos deux structures ?

Par ex. Opérationnel

Par ex. Financier

Par ex. Utilisation des canaux de communication

Par ex. Est-ce que vous avez / ou travaillez déjà avec des centres sociaux ou des EVS ?

Par ex. Est-ce que vous avez un retour critique sur ces partenariats passés (s'ils existent), comment améliorer l'efficacité et la pertinence des actions qui ont été menées ?

Question 6 : En l'état actuel ou en tant qu'un possible EVS, aimeriez-vous réaliser un projet ou une activité conjointe avec Optio ?

Par ex. Est-ce que l'EVS ouvre des perspectives supplémentaires ?

Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes interrogées, et retranscrits via le logiciel open source Whisper, installé en tant que machine autonome (les données ne sont pas importées sur un logiciel tiers), et corrigé par une écoute de vérification et de correction.

(Annexe 1)

Processus d'installation de Whisper :

- Python 3.8+
- FFmpeg
- PyTorch

2.2.3 - Catégorisation des données et traitement qualitatif

Le traitement des données issues des entretiens, des observations et des focus groups a été pensé dès la phase de conception de la méthodologie.

L'objectif était de garantir à la fois la rigueur scientifique et la pertinence opérationnelle pour l'association Optio, tout en respectant les principes de transparence et d'éthique présentés précédemment.

La catégorisation a été réalisée en trois niveaux :

Niveau 1 : Axes thématiques

Problématiques sociales

Problématiques environnementales

Rapports citoyens / environnement

Dynamiques associatives et partenariales

Niveau 2 : Sous-thèmes

Par exemple, pour « problématiques sociales » : isolement des personnes âgées, précarité énergétique, manque de lieux de rencontre, fracture générationnelle...

Niveau 3 : Codes spécifiques

Mots-clés et expressions directement tirés des propos des participants, capacité permettant de restituer leur langage propre et d'éviter toute surinterprétation.

Afin de renforcer la validité des résultats, plusieurs méthodes d'analyse ont été combinées :

- Analyse thématique pour structurer les données qualitatives.
- Analyse comparative entre entretiens et focus groups afin d'identifier convergences et divergences.
- Triangulation avec les observations participantes, permettant de valider ou nuancer certains propos.

Cette approche a pour but de construire un diagnostic riche, articulant perceptions individuelles, constats collectifs et réalités observées sur le terrain.

2.3 – Le territoire d'étude : Châtelailon-Plage dans son contexte

2.3.1 - Portrait territorial et dynamiques locales

Située au sud de l'agglomération de La Rochelle, Châtelailon-Plage appartient à un espace littoral qui conjugue des fonctions résidentielles, touristiques et environnementales. Le territoire d'intérêt de l'association Optio couvre également Angoulins et Yves, formant un ensemble cohérent sur le plan géographique et socio-économique.

Une dynamique démographique contrastée (Données INSEE, 2022)

La première carte ("Évolution de la population communale au sein de la CA de La Rochelle entre 2015 et 2021") met en évidence une croissance démographique modérée à forte dans la plupart des communes de l'agglomération, avec des variations significatives selon leur localisation.

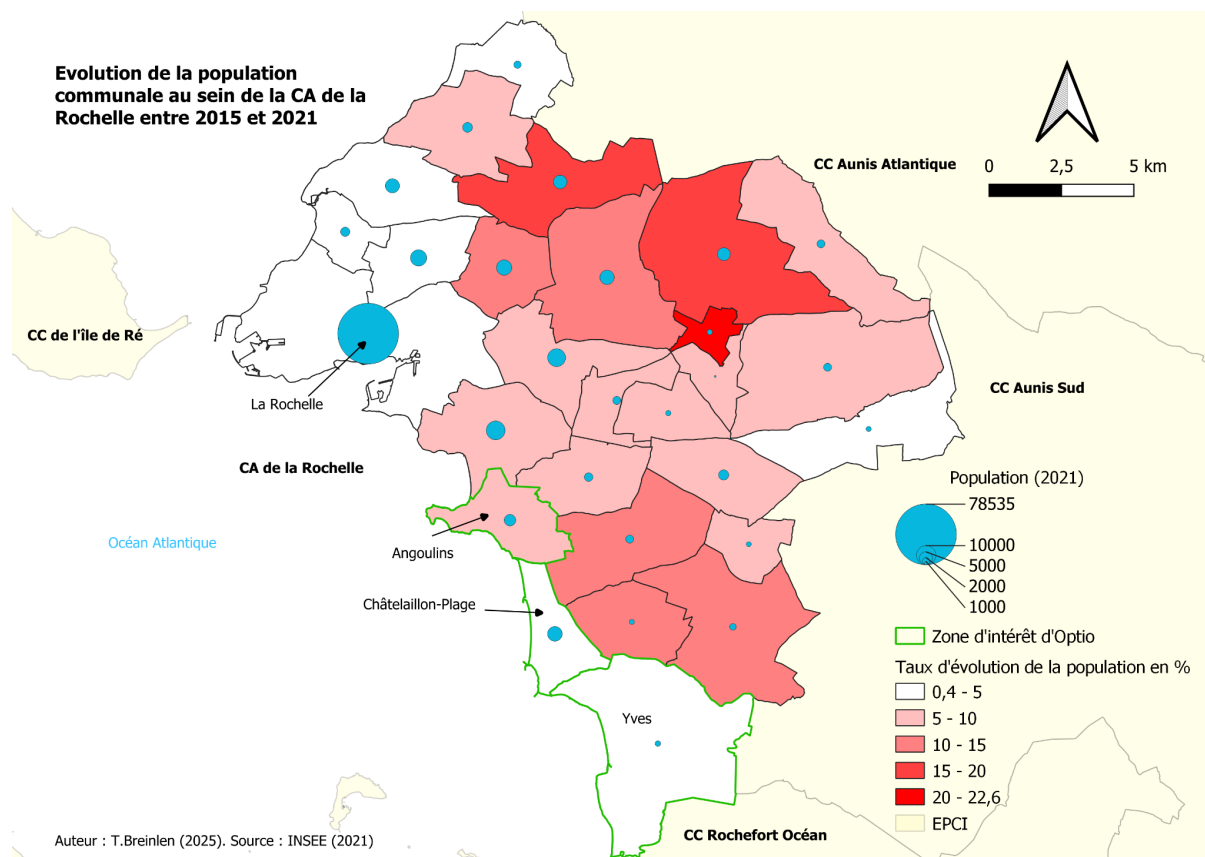


Figure 5 : L'évolution de la population communale de la CA de La Rochelle (T.Breinlen,2025)

La Rochelle et certaines communes périurbaines enregistrent les plus fortes hausses (+15 à +22,6 %).

La commune de Châtelailon-Plage, avec 6440 habitants en 2022, affiche un taux de croissance assez faible (0,4 à 5%), mais possède tout de même une population plus importante que pour la plupart des communes rurales de la CA de La Rochelle.

La commune d'Angoulins regroupe 4440 habitants en 2022, mais affiche une croissance plus importante (5 à 10%).

Yves connaît également une progression positive mais faible, au regard de sa faible population, elle semble ne pas bénéficier de la dynamique générale de l'agglomération.

Cette évolution s'explique principalement par l'excédent migratoire constaté à l'échelle de la CDA (+1,15 %/an entre 2015 et 2021), alimenté par l'arrivée de nouveaux habitants, souvent des personnes seules et/ou retraitées, attirées par la qualité de vie et la proximité du littoral.

Une densité de population marquée par le littoral

La seconde carte (La démographie des communes de la CA de La Rochelle) illustre une densité de population très contrastée :

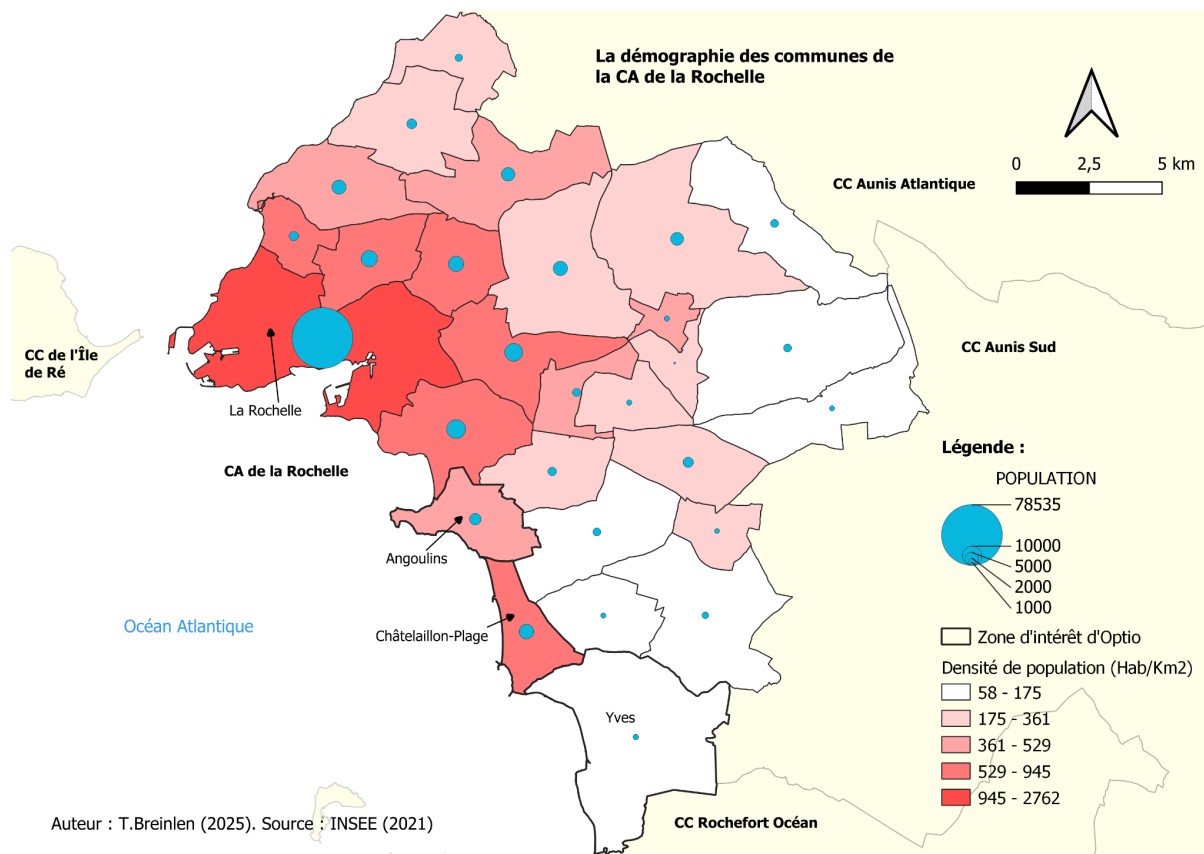


Figure 6 : La démographie des communes de la CA de La Rochelle (T.Breinlen, 2025)

Les zones les plus denses se concentrent autour de La Rochelle (jusqu'à 2 762 hab/km²), confirmant le rôle polarisant de la ville centre.

Châtelaillon-Plage appartient à la tranche supérieure (529 à 945 hab/km²), se distinguant nettement des communes rurales de l'intérieur.

La densité de population d'Angoulins est un peu plus faible (175 à 361 hab/km²), elle profite de sa situation littorale.

Yves, en revanche, présente une densité plus faible (58 à 175 hab/km²), traduisant une occupation plus diffuse et une moindre pression urbaine.

Cette structure spatiale illustre la double identité du territoire : un littoral densément peuplé et orienté vers les activités résidentielles et touristiques, et un arrière-pays plus rural et moins peuplé.

Le croisement de ces données cartographiques avec les entretiens permet de dégager plusieurs tendances :

Un vieillissement de la population, l'indice de vieillissement atteint des niveaux élevés à Châtelailon-Plage (266), posant la question du maintien des liens sociaux et des services adaptés aux seniors.

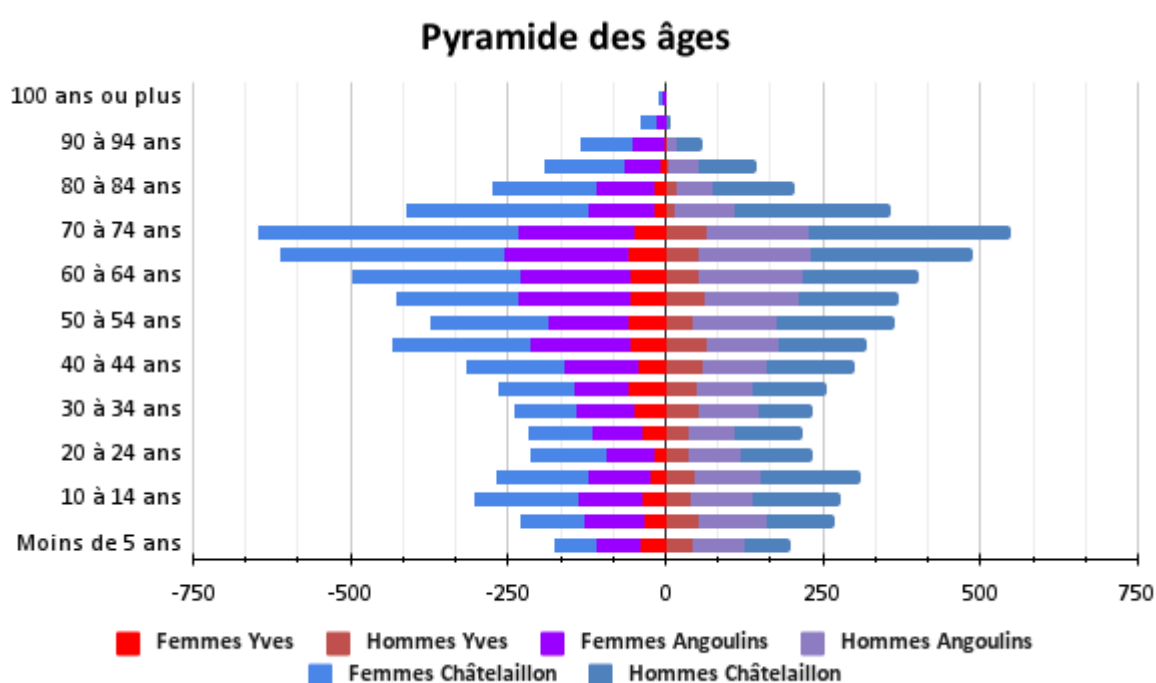


Figure 7 : Répartition par âge de la population d'Angoulins, Yves et Châtelailon-Plage. (T.Breinlen, 2025)

Une pression foncière et immobilière : l'attractivité résidentielle et touristique contribue à l'augmentation des prix du logement, excluant parfois les ménages locaux ou les jeunes actifs.

A la Rochelle, les prix aux mètre carré peuvent aller de 5000 à 10 000 euros, les ménages peuvent donc être tentés de se déplacer dans les communes périphériques et rurales, ce qui a pour conséquence d'augmenter l'étalement urbain.

Une situation particulière à Châtelailon-Plage, la pression foncière peut aussi s'expliquer en grande partie par le pourcentage de logements secondaires (37,5%)

Cette augmentation démographique de la CDA de La Rochelle s'explique par un important solde migratoire (1,1%) qui contrebalance le solde naturel (-0,1%), cette dynamique est exacerbée sur les 3 communes d'intérêt d'Optio, avec un solde naturel (-0,7%) très déficitaire et un solde migratoire (1,4%) très important. Il faut donc s'assurer de l'intégration des nouveaux arrivants : la croissance démographique modérée mais continue implique un besoin d'outils d'accueil et de mise en lien, comme les cafés associatifs ou les maisons de quartier. Des déséquilibres saisonniers : la forte densité littorale se renforce en période estivale dû à l'afflux de la population touristique, accentuant la pression sur les espaces publics et les infrastructures.

Ces éléments dressent un cadre clair pour analyser, dans la section suivante, les acteurs et initiatives déjà présents et leur articulation avec la vocation d'Optio.

2.3.2 - Acteurs en présence et initiatives existantes

Le territoire d'intérêt d'Optio couvrant Châtelailon-Plage, Angoulins et Yves se caractérise par un tissu d'acteurs variés, impliqués dans les domaines sociaux, culturels, environnementaux et économiques. Ces acteurs constituent à la fois des ressources pour la mise en place d'un EVS et un écosystème à prendre en compte dans la gouvernance du projet.

1. Les acteurs institutionnels et parapublics

Les mairies des trois communes jouent un rôle central dans l'orientation des politiques locales et la mise à disposition d'infrastructures. Cependant, Optio semble être mal perçue par la commune de Châtelailon-Plage, et aucune relation de partenariat ou de soutien n'existe à ce stade entre ces deux entités. Cela peut-être un frein important pour la suite du projet.

La CDA, porteuse de politiques structurantes, comme le programme "La Rochelle Territoire Zéro Carbone" (LRTZC), et dotée de services techniques tels que le PACT, en capacité d'accompagner les initiatives associatives vers la transition écologique.

La CAF : financeur clé pour les EVS et centre sociaux, avec un rôle structurant dans la reconnaissance et le soutien pluriannuel aux projets associatifs.

2. Les acteurs associatifs

Centres sociaux et EVS voisins :

- CSC Aytré : ancré dans sa commune, il attire déjà des habitants des communes du sud pour certaines activités familiales, et pourrait constituer un partenaire stratégique pour un maillage territorial.
- EVS Angou'Loisirs, une structure de proximité à Angoulins, perçue par certains acteurs comme concurrente dans l'offre d'activités, ce qui appelle à penser des partenariats équilibrés et négociés.
- Associations thématiques, de nombreuses structures locales œuvrent dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation à l'environnement ou de la solidarité, avec un engagement variable dans la transition écologique (33 % engagées, 23 % en réflexion).

3. Les acteurs culturels et éducatifs

La médiathèque municipale de Châtelailon-Plage est un lieu culturel majeur et moteur d'initiatives sociales, avec notamment la création d'un café intégré pour favoriser les rencontres et rompre l'isolement des seniors.

Les maisons de quartier : présentes dans plusieurs zones de Châtelailon, elles organisent des événements contribuant à renforcer le lien social et à accueillir les nouveaux arrivants. Mais ces activités sont principalement liées à son statut de station balnéaire.

Les établissements scolaires et périscolaires sont des acteurs relais pour sensibiliser aux enjeux citoyens et environnementaux, bien que leur implication dépende fortement de partenariats spécifiques.

4. Les initiatives environnementales et citoyennes

- Projet LRTZC : cadre structurant pour intégrer des pratiques plus durables dans les manifestations et soutenir les projets locaux (charte des éco-manifestations, accompagnement technique).

- Initiatives associatives en transition : certaines structures culturelles ou sportives intègrent progressivement des critères environnementaux dans leurs activités, souvent sous l'effet de conditions de financement plus strictes.
- Ancrage agricole et rural : la proximité d'espaces naturels et de zones agricoles suscite des débats autour des pratiques (intrants, désherbage), révélant des tensions entre approches productivistes et attentes écologiques d'une partie de la population.

5. Opportunités pour le projet Optio

Le paysage d'acteurs révèle un potentiel important pour une démarche de co-construction :

- Capitaliser sur les lieux déjà fédérateurs (médiathèque, maisons de quartier, CSC) pour élargir la participation.
- Initier des coopérations intercommunales autour de thématiques transversales (isolement, intégration des nouveaux arrivants, transition écologique).
- Positionner l'EVS comme interface neutre capable de dépasser les logiques concurrentielles et d'articuler les actions existantes.

2.3.3 - Le tiers-lieu Optio : genèse et vocation d'une structure mouvante

Créée initialement autour d'un projet de coworking convivial, Optio a dû adopter un modèle itinérant en raison du coût élevé du foncier à La Rochelle. Sa caravane lui a permis de participer à des événements sur l'ensemble de la CDA et de développer un groupement d'achat de type AMAP pendant la période COVID.

Après l'incendie de sa caravane en 2023 lors des émeutes de Nahel Merzouk et le départ de sa principale porteuse de projet, l'association a recentré ses activités autour du projet *An-Chay*, porté par sa salariée actuelle. Ce lieu naturel et poétique en bordure de Châtelailon-Plage constitue un point d'ancrage pour les bénévoles et un espace propice aux ateliers et événements à vocation sociale et environnementale.

Optio fonctionne aujourd'hui avec une gouvernance collégiale et horizontale, mais repose largement sur l'implication de sa salariée et de quelques bénévoles moteurs. La perspective d'un EVS s'inscrit dans sa volonté de pérenniser ses actions, de renforcer son ancrage territorial et de jouer un rôle de catalyseur intercommunal capable de dépasser les cloisonnements existants.



Figure 8 : Le jardin An-Chay à Châtelailon-Plage (T.Breinlen, 2025)

Partie 3 : Analyse des résultats et mise en perspective territoriale

Après avoir posé les fondements théoriques et présenté la méthodologie de recherche adoptée, cette troisième partie s'attache à analyser les résultats issus du travail de terrain. L'objectif est d'identifier, à travers les discours recueillis et les observations menées, les dynamiques sociales, institutionnelles et territoriales qui structurent la faisabilité d'un espace de vie sociale à Châtelailon-Plage.

Cette analyse repose principalement sur les entretiens semi-directifs conduits auprès d'acteurs variés : élus, responsables associatifs, habitants et institutions partenaires, la réalisation de 3 focus group complétés par des temps de participation et d'observation intégrés au fonctionnement du tiers-lieu Optio. Ces données sont complétées et contextualisées avec des données statistiques.

Elle vise à mettre en lumière à la fois les perceptions, attentes et réticences exprimées par les acteurs, mais également produire un diagnostic de la démographie de la CA de La Rochelle, de l'état de l'environnement et d'identifier les principaux enjeux autour de la gouvernance et du fonctionnement des associations.

La mise en perspective territoriale permet enfin de questionner les apports et les limites des processus participatifs observés dans le contexte local. Elle contribue ainsi à éclairer le rôle potentiel d'Optio comme catalyseur d'initiatives citoyennes et comme point d'ancrage d'un futur espace de vie sociale.

Ces résultats éclairent la manière dont se construisent les interactions entre institutions, associations et habitants, et révèlent les tensions et opportunités propres au territoire de Châtelailon-Plage et, plus largement, au sud de l'agglomération rochelaise.

Cette analyse est structurée en trois étapes complémentaires : dans un premier temps, l'examen des résultats issus des entretiens semi-directifs permet de saisir les principaux enjeux démographiques, sociaux, environnementaux et associatifs du territoire ; dans un second temps, l'étude de l'émergence de dynamiques collectives met en lumière les processus de mobilisation et les leviers d'implication des habitants et partenaires locaux ;

enfin, une discussion sur les enjeux et limites des démarches participatives vient replacer ces résultats dans le cadre plus large du développement territorial et de l'action publique locale.

3.1 - Analyse des résultats des entretiens semi-directifs

3.1.1 - Perceptions et attentes des acteurs locaux

L'analyse des entretiens semi-directifs réalisés lors de la première phase de ce stage auprès de divers acteurs et parties prenantes d'Optio permet d'identifier les facteurs d'adhésion, les perceptions et les attentes qui pourrait développer l'association.

Optio est une association plutôt bien implantée sur son territoire grâce à une démarche proactive auprès des différents acteurs institutionnels, associatifs et universitaires.

Cette implantation est la résultante de ses activités passées, du travail de ses bénévoles et de son réseau d'acteurs.

1) Vieillesse, isolement et besoins de sociabilité

Le premier constat qui ressort de ces entretiens est relatif à la démographie de la CA de La Rochelle et de Châtelaillon en particulier.

Cette population est vieillissante, et comme le montre le cahier N°6 de l'observatoire de l'agglomération de La Rochelle rédigé en partenariat avec l'Institut du littoral et de l'environnement et publié en juin 2024, la dynamique de vieillissement s'amplifie graduellement jusqu'à l'horizon 2070.

On sait qu'entre 2009 et 2020 les classes d'âges 60-75 ans et les +75 ans ont augmenté de 37,1% et 21,4 %. La tendance est à l'inverse pour les classes d'âge les plus jeunes qui montrent une légère réduction de la part de la population entre 2009 et 2020.

Cette tendance devrait s'accroître, la trajectoire montre que la part de +75 ans devrait doubler en passant de 11,2% en 2020 à 22,2% en 2070.

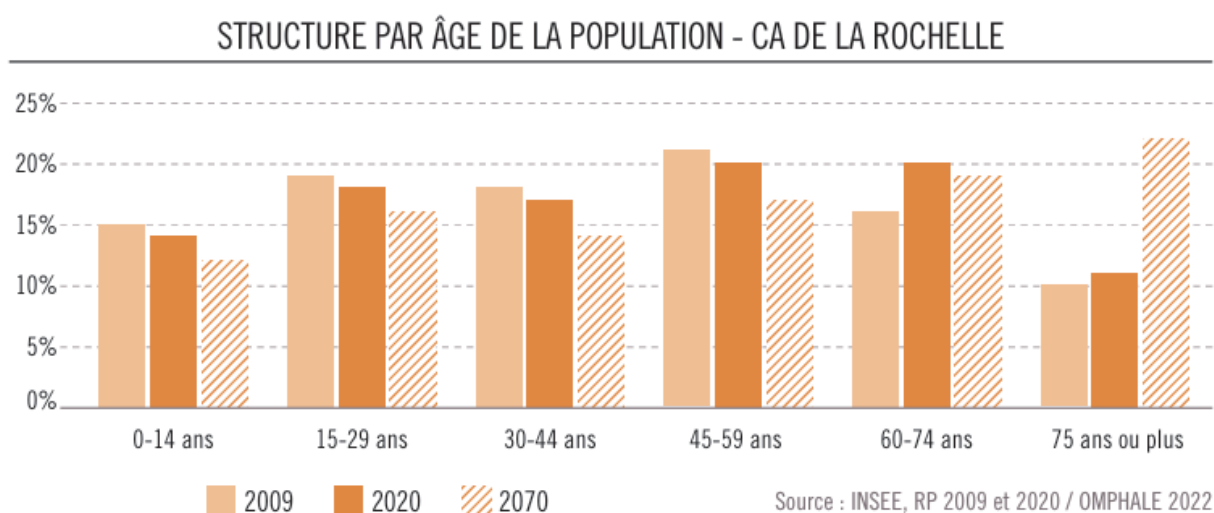


Figure 9 : Histogramme de l'évolution de la structure par âge de la population de la CA de La Rochelle - Cahiers de l'observatoire de la CDA de La Rochelle, LIENSs / Université la Rochelle (2024)

Cette dynamique démographique est inégale à l'échelle communale et montre également un double phénomène, d'une part la ville centre : La Rochelle concentre le dynamisme et le renouvellement de la population du point de vue du volume de population et décroît au fur et à mesure que l'on s'en éloigne vers les communes plus rurales. Et d'autre part, cette notion de vieillissement est fortement marquée dans les communes littorales du sud de l'agglomération. Les communes d'Angoulins, Châtelailon-Plage et Yves, territoire d'intérêt d'Optio sont fortement impactées par cette dynamique.

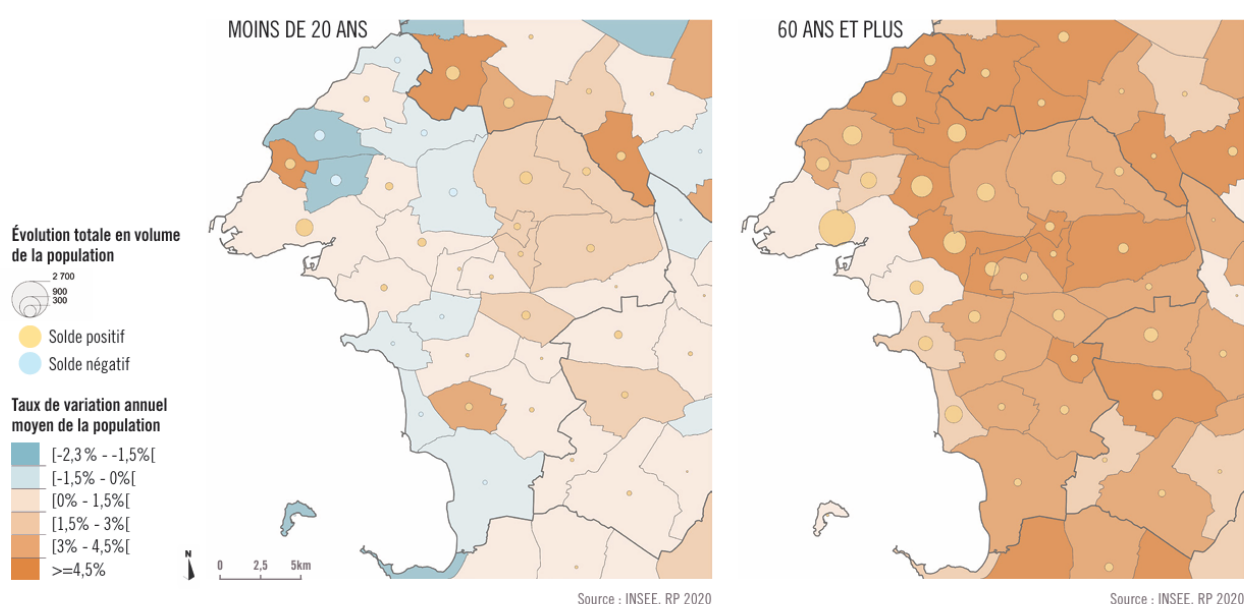


Figure 10 : Evolution par âge de la population à l'échelle communale - Cahiers de l'observatoire de la CDA de La Rochelle, LIENSs / Université la Rochelle (2024)

Ce diagnostic est connu des acteurs sociaux du territoire “une forte densité (800 habitants/km² contre 540 pour la CDA) et un indice de vieillissement élevé (126) sur Aytré. Nous avons moins de familles avec enfants (-9 % par rapport à la moyenne nationale).” (Entretien N°3)

Cet indice de vieillissement présente le rapport entre la part de la population de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Cet indice est beaucoup plus élevé à Angoulins (169) et Châtelailon-Plage (266).

Ce vieillissement important de la population soulève alors plusieurs enjeux, le logement d'une part et la composition des ménages.

La commune de Châtelailon comporte une très forte part de logements secondaires (39%) contre 58,9% de résidences principales. Et l'on identifie un certain sentiment que “la plupart des gens qui sont propriétaires à Châtelailon, la plupart du temps, c'est des retraités.” (Entretien N°1)

RÉPARTITION PAR CLASSES D'ÂGES DES PERSONNES VIVANT SEULES DANS LA CA DE LA ROCHELLE EN 2020

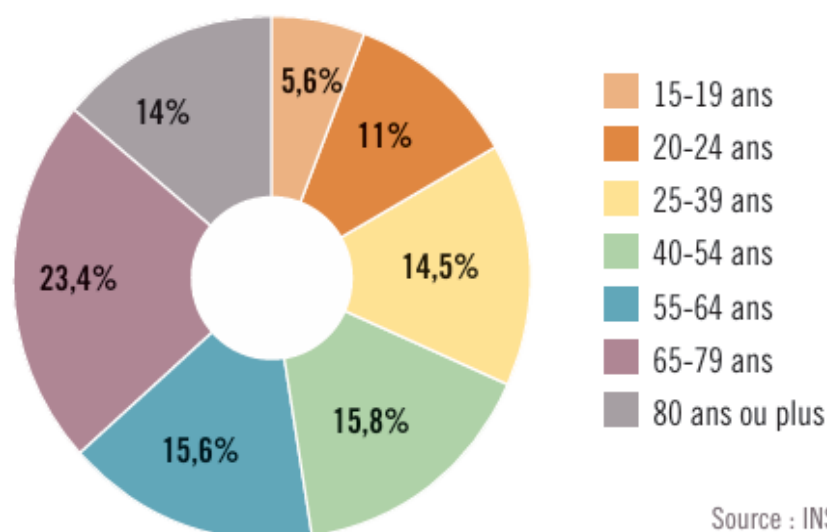


Figure 11 : L'isolement des personnes en fonction de leur âge - Cahiers de l'observatoire de la CDA de La Rochelle, LIENSs / Université la Rochelle (2024)

Ce vieillissement de la population pose la question de l'isolement chez les personnes âgées. À Châtaillon-Plage seulement 5% des personnes vivant seules ont entre 15 et 24 ans, parallèlement, 56% sont âgées d'au moins 65 ans. Cette dynamique est propre à cette commune car elle ne bénéficie pas des mêmes logiques d'attractivité que la ville de La Rochelle où près d'un quart des personnes vivant seules sont âgées de 15 à 24 ans du fait de la présence de l'université.

La question du vieillissement de la population, une fois corrélée à l'importance de l'isolement des ménages des classes les plus âgées de la population dans les communes d'Angoulins et Châtaillon. Ce constat met en lumière la nécessité de développer des espaces qui favorisent les liens sociaux.

2) Nouveaux arrivants : accueil, maillage et ancrage

Le deuxième argument est lié à l'attente des nouveaux arrivants sur le territoire, les données statistiques nous montrent que 48% des ménages entrant sur le territoire sont des personnes seules. Cela pose la problématique de l'intégration de ces populations et du développement de leurs liens sociaux.

Ces populations arrivent avec la motivation de s'intégrer dans des dynamiques associatives afin de créer du lien, "À mon retour, j'ai décidé de quitter Airbus et de développer Optio tout en m'investissant professionnellement dans l'habitat participatif" (Entretien N°6).

Il existe un effet pervers à l'arrivée de cette population qui dispose d'un capital économique important, celui de marginaliser les natifs de ces communes, qui ont tendance à se délocaliser dans les communes rétro littorales afin de pouvoir se loger plus facilement.

"Une forte population retraitée contribue à l'augmentation des prix immobiliers, excluant de nombreux locaux, notamment les commerçants, contraints d'habiter ailleurs. Malgré la présence d'établissements scolaires, beaucoup d'activités culturelles restent payantes, limitant leur accessibilité. (Entretien N°6)

3) Environnement : consensus de principe, divergences d'usages

Sur le plan environnemental, les entretiens ont permis de distinguer l'état de la perception de la nature et du vivant, et de faire un parallèle sur le niveau de conscientisation des associations.

Les rapports des citoyens à l'environnement ont fortement évolué au cours des dernières décennies dans son ensemble, selon un sondage ELABE pour Veolia de 2019, 85 % des français se disent préoccupés par l'environnement, dont 54 % très préoccupés.

Au sein de la CDA de La Rochelle, les enjeux environnementaux sont très prégnants dans les politiques publiques, mais on ressent une forte hétérogénéité dans la perception de cette nature entre les habitants et la population touristique.

"Je pense que cette conscience progresse, même si elle peut parfois être perçue comme trop radicale. [...]"

À Châtelailon, il y a encore du travail. C’est une ville balnéaire très tournée vers le tourisme, ce qui ne favorise pas toujours l’écologie.”

(Entretien N°6)

La commune de La Rochelle est un espace très dynamique sur les questions de transition sociales et environnementales, le maillage associatif est très développé et les institutions soutiennent ce développement à travers une politique de financement et la mise en place d'outils en faveur de la transition. Ce maillage coopère avec les institutions et l’université, ce qui fait de La Rochelle un hot-spot, mais ces initiatives sont plus rares dans les autres communes de l’agglomération.

“La conscience écologique est très présente mais concentrée principalement à La Rochelle. Dans les autres communes, les initiatives sont plus rares.” (Entretien N°5)

Cette conscience écologique paraît plus nuancée pour Fanny Lesaint (Entretien N°3), car selon elle, “certains sont très sensibilisés et militants ; d'autres n'ont même pas encore le réflexe du tri des déchets.”

Le monde associatif est le reflet, à travers ses bénévoles et ses activités, d’une certaine opinion vis-à-vis des enjeux socio-environnementaux.

Car si le nombre de bénévoles est en hausse sur l’année 2025 par rapport à l’année 2024 avec 11% de la population française qui se mobilise chaque semaine, c’est 2% de plus en 1 an soit un total de 5 millions de bénévoles.

La structure par âge de ces bénévoles est importante à identifier, sur l’année 2025 c’est la classe d’âge [50-64 ans] qui s’investit le plus par rapport aux autres années.

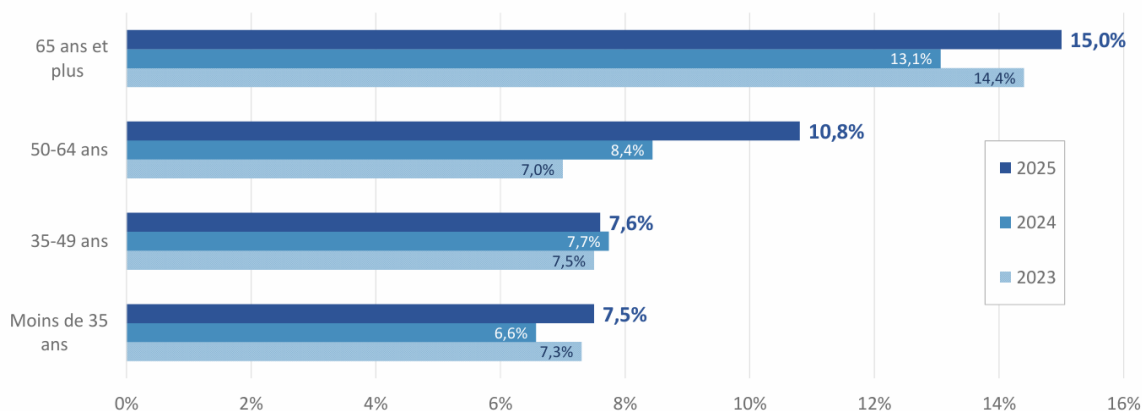


Figure 12 : Répartition des bénévoles des associations par âge - Recherche & Solidarités - IFOP 2025

Dans un autre rapport de “Recherche et solidarités”, concernant les associations face à la transition écologique :

Aujourd’hui il n’y a que 33% des associations qui se disent engagées et 23% en réflexion, ensuite viennent les associations qui se disent peu engagées avec 33% et les indifférentes avec 6%.

Les enjeux liés à la transition environnementale sont donc déjà plus ou moins pris en compte pour 56% des associations, il reste donc un volet de 44% des associations à sensibiliser à minima.

Il faut donc identifier l’état de la conscience écologique chez le premier moteur du fonctionnement de l’action associative. Les bénévoles permettent d’enclencher la réflexion et le processus d’adaptation jusqu’à l’action et l’organisation finale.

“Le monde associatif fonctionne grâce aux bénévoles, on ne va pas faire une injonction, on est obligé de les embarquer avec nous. L’évolution des pratiques du monde associatif peut aller plus loin parce qu’il faut tout d’abord passer par le fait de convaincre les bénévoles pour faire évoluer les projets associatifs en faveur de la transition.” (Entretien N°4).

Nous pouvons prendre un exemple de ces fractures générationnelles autour des enjeux environnementaux avec le cas de Villeneuve-les-Salines, “donc avec la présence d’un feu d’artifice sur le marais de Tasdon.

Ils ont eu une discussion sur l’évolution de cette fête et à cause des morceaux de plastique qui sont répandus dans le marais.

Mais les anciens qui étaient très attachés à cette tradition trouvaient cela inenvisageable de ne pas le faire.” (Entretien N°4)

La question de l’augmentation des déchets répandues sur l’espace public et sur les plages des communes littorales est un sujet qui ressort souvent dans les entretiens, et qui est identifié comme étant un enjeu environnemental local.

“Alors là je vais parler uniquement d’un ressenti bien évidemment, mais mon ressenti est que la population locale est quand même assez favorable à tout ce que l’on met en place en ce sens, on sent qu’elle est respectueuse, par contre après la population touristique voilà je dirais que c’est autre chose pour moi. Il y a un respect qui n’est pas forcément évident pour tout le monde. “(Entretien N°7)

Une grande partie des communes de la CDA de La Rochelle sont situées en milieu rural, et les pratiques d'une partie du monde agricole entrent en conflit avec la perception des citoyens, et plus particulièrement sur les enjeux des intrants.

“Après, il faut de l'écologie effectivement, éviter de mettre du désherbant partout, là je suis d'accord, il y a plein de choses qui sont nécessaires, mais je pense qu'aujourd'hui on dépasse les bornes.” (Entretien N°8)

Au sein même des communes faisant partie d'un même ensemble, les associations, structures sociales ou les mairies répondent de manière différentes aux enjeux sociaux et environnementaux, et peuvent avoir des logiques de collaboration comme des logiques de concurrence.

On peut prendre le cas des collaborations de la médiathèque municipale de Châtelailon-Plage, qui ne travaille pas avec l'EVS Angou'Loisirs situé dans la commune limitrophe car la commune d'Angoulins aurait la primeur. “Après on peut être associé effectivement. Mais c'est un petit peu plus compliqué d'arriver, de poser ses gros sabots alors qu'on a des collègues sur le territoire et qui travaillent pour la commune” (Entretien N°7).

“Concernant les partenariats avec d'autres structures locales, les relations sont compliquées, particulièrement avec Angou'Loisirs, perçue comme concurrente par Châtelailon, qui préfère contrôler directement ses propres activités. Ce contexte freine actuellement une coopération plus étroite entre les associations.” (Entretien N°6).

Cet enjeu peut également être compris par le prisme des affects personnels entre les maires, sur la base de dissensions personnelles ou politiques. Car comme “chaque maire gère sa structure. Donc si effectivement les politiques et les visions politiques sont un peu différentes, les choses deviennent un petit peu plus complexes.” (Entretien N°7)

Les structures ne faisant pas partie de la même commune au sein même de la CDA de La Rochelle sont donc soumises à des logiques de concurrence, et ont des rayons d'actions limités, avec peu de possibilités de partenariats.

A l'inverse certaines structures sont bien implantées dans leur commune, comme les centres sociaux, elles n'ont donc pas d'intérêt particulier à rechercher d'autres possibilités de partenariat hors commune.

“Nous avons peu de partenariats hors commune. Nos principaux partenaires sont locaux : comités de quartier, associations de parents d'élèves, la SLEP, éducation nationale, travailleurs sociaux, etc.” (Entretien N°3).

Les acteurs décrivent Optio comme une structure passerelle entre mondes associatif, institutionnel et citoyen, bénéficiant d'un ancrage acquis par ses actions et ses réseaux. Ce positionnement est néanmoins perçu comme fragilisé par la dépendance à un petit noyau de personnes et à une salariée très investie. D'où une attente explicite de professionnalisation : « L'objectif est donc de recruter un animateur en interne pour réduire les coûts liés aux prestataires externes et mieux utiliser les subventions disponibles. » (Entretien n°6). Cette demande de renforcement capacitaire vise à stabiliser l'offre, coordonner les partenariats et sécuriser les financements dans la durée.

Les enjeux pour l'EVS sont de consolider le rôle d'Optio comme interface neutre (médiation, coordination inter-acteurs) tout en dotant la structure de ressources humaines à même de soutenir une programmation régulière et une mise en réseau à l'échelle intercommunale.

3.1.2 - Facteurs d'adhésion ou de réticence à la participation

Leviers d'adhésion

a) La recherche de liens sociaux et d'ancrage local

La sociabilité apparaît comme un moteur central d'engagement, notamment pour les nouveaux arrivants comme pour les publics âgés. Les lieux à « seuil d'entrée bas » (cafés, médiathèque, fêtes de quartier) jouent un rôle d'activation : « on a des personnes nouvelles arrivantes qui viennent faire du bénévolat [...] pour justement rencontrer du monde » (Entretien n°7).

Dans le même esprit, la création d'espaces conviviaux est explicitement pensée comme une réponse aux besoins relationnels : « on a créé ce café [...] pour voir du monde, créer des liens, s'exprimer, échanger, débattre » (Entretien n°7).

L'engagement peut aussi relever d'un projet de (ré)ancrage personnel porté par du sens : « j'ai décidé [...] de développer Optio tout en m'investissant [...] » (Entretien n°6).

b) Des « dispositifs-passerelles » qui facilitent l'entrée en action

Les maisons de quartier et événements récurrents constituent des passerelles concrètes vers la participation : la préparation d'une fête de quartier « fédère » par le faire-ensemble (Entretien n°7).

c) Des incitations institutionnelles cadrantes

Plusieurs acteurs soulignent l'effet incitatif des cadres publics liés à la transition (LRTZC, chartes d'éco-manifestation, accompagnement PACT). Ces outils « poussent les associations à se poser des questions » (Entretien n°4) et s'appuient sur une « mission de soutien des initiatives locales » (Entretien n°2).

Freins et réticences

a) Des inégalités d'accès et des contraintes socio-économiques

Le coût de certaines offres culturelles et la pression foncière sont cités comme éléments de découragement : « beaucoup d'activités culturelles restent payantes, limitant leur accessibilité » (Entretien n°6).

Ces facteurs peuvent se cumuler avec l'isolement des seniors (fortement présent sur le secteur étudié), renforçant la difficulté à franchir le pas de la participation, d'où l'intérêt d'espaces de proximité dédiés.

b) Des clivages de valeurs autour de l'écologie

Plusieurs enquêtés décrivent une hétérogénéité des sensibilités : « certains sont très sensibilisés ; d'autres n'ont pas encore le réflexe du tri » (Entretien n°3).

Chez d'autres publics, la transition peut être perçue comme « trop radicale » (Entretien n°6) ou susciter des réserves (« aujourd'hui on dépasse les bornes », Entretien n°8), ce qui limite l'adhésion à des démarches connotées « écologiques ».

c) Des freins organisationnels et de gouvernance

Le désintérêt pour les fonctions statutaires (« il n'y a plus de présidents ») et l'aspiration à des formes plus horizontales constituent un nœud de réticence/transition : les jeunes bénévoles « ont des attentes différentes en matière de gouvernance » (Entretiens n°4).

Par ailleurs, l'injonction au changement portée par des chartes ou financeurs, si elle crée des opportunités, peut être mal vécue si elle n'est pas coappropriée : « le monde associatif fonctionne grâce aux bénévoles [...] il faut d'abord les convaincre » (Entretien n°4).

d) Des effets de contexte territorial

La centralité rochelaise des initiatives peut laisser des « trous » de participation dans les communes périphériques : « conscience écologique [...] concentrée principalement à La Rochelle ; ailleurs, initiatives plus rares » (Entretien n°5).

e) La temporalité

La question de la temporalité des actions possède un rôle majeur dans la mobilisation des individus, en fonction du public que l'on cherche à mobiliser, les heures et jours de disponibilités sont variables, et la particularité du territoire de la CA de La Rochelle et de Châtaillon-Plage influe grandement sur l'importance du public mobilisable.

3.1.3 - Grilles d'analyse et catégorisation des discours

Entretiens semi-directifs

Afin de rendre compte de la diversité des représentations et des attentes recueillies lors des entretiens, il a été nécessaire de structurer les données à travers une grille d'analyse thématique. Celle-ci s'appuie sur les catégories construites en amont (cf. méthodologie, 2.2.3) et permet de restituer les discours des acteurs sans les surinterpréter, tout en dégagant des tendances communes.

La catégorisation s'organise autour de trois axes principaux :

1. Le diagnostic de la démographie
2. Les relations entre les citoyens et l'environnement
3. Le fonctionnement des associations

Autour de ces trois thématiques principales, j'ai identifié 8 thèmes qui se sont dégagés lors des entretiens :

- Axe 1 : Diagnostic de la démographie

Thème 1 : Une population âgée

Thème 2 : L'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire

- Axe 2 : L'environnement

Thème 3 : La perception de la nature par les habitants et les touristes saisonniers

Thème 4 : La transition des associations vers des modèles plus durables

Thème 5 : La gouvernance, un enjeu au coeur de la thématique de la transition

- Axe 3 : Le fonctionnement des associations

Thème 6 : Les logiques de coopération - concurrence entre les structures à l'échelle communale au sein de la CDA de La Rochelle

Thème 7 : La répartition de la charge de travail au sein des associations

Thème 8 : L'Espace de Vie Sociale : Un outil privilégié ?

L'intérêt de cette grille est de mettre en évidence à la fois les convergences (importance du lien social, nécessité de repenser les pratiques environnementales, besoin de soutien institutionnel) et les divergences (vision de l'écologie, rapport aux institutions, logiques concurrentielles entre communes).

Enfin, l'articulation de ces catégories avec les observations de terrain et les focus groups a permis une triangulation des données, renforçant la validité du diagnostic. Cette approche met en lumière un territoire traversé par des tensions mais également riche en ressources sociales,

associatives et environnementales susceptibles de nourrir la mise en place d'un Espace de Vie Sociale.

Focus groups

Dans une optique de donner de la profondeur à la participation, et à inclure les personnes participantes dans l'élaboration de la démarche de diagnostic participatif.

Nous avons mis en place un premier atelier qui était censé servir de cadrage méthodologique pour la suite, et ainsi de permettre à tous de choisir un outil de travail qui corresponde le mieux aux attentes.

Au cours de cet atelier, sur la proposition de deux outils participatifs, les participants ont choisis de travailler sur la méthode des arbres à problèmes.

Un arbre à problème est structuré par trois éléments :

Un tronc : Le problème central

Des racines : Les racines du problèmes

Des branches : Les conséquences de ce problème

En fournissant une structure visuelle simplifiée, l'intérêt de cet outil est de permettre aux participants de formuler un diagnostic complexe en peu de temps, en précisant les liens d'interconnexion entre les causes au problème identifié. On peut également facilement développer les effets secondaires via un réseau de ramifications.

La deuxième décision prise au cours de cet atelier méthodologique, et lors des discussions en aval, entre les participants et les membres d'Optio, était de déterminer le nombre d'ateliers en fonction des thématiques qui avaient été explorées.

Au vu de la temporalité de ces ateliers, qui se sont déroulés au début du mois de juillet, à l'approche des vacances scolaires et avec un faible temps de disponibilité pour l'ensemble des participants, nous avons choisis de travailler sur deux thématiques au cours de deux ateliers dédiés, dont le second en deux phases :

- Le mardi 8 Juillet de 18h à 20h en visioconférence : "Le manque de liens sociaux entre les générations".

- Le jeudi 10 juillet de 18h à 20h en visioconférence : "Le besoin de créer un lieu convivial"
- Le mercredi 16 juillet de 10h à 11h : "Imaginer le projet An-Chay sous l'angle de la convivialité"

On note l'utilisation des outils numériques pour les deuxième et troisième ateliers, cette méthode s'est révélée être pratique compte tenu des disponibilités des participants, des horaires des ateliers et du fait que l'ensemble des participants disposaient d'une maîtrise suffisante des outils informatiques.

3.2 - Émergence de dynamiques collectives et leviers d'implication

3.2.1 - Initiatives locales et mise en réseau des acteurs

Dans un premier temps, je vais lister les arguments donnés par les entretiens avant de commencer à dérouler l'analyse des résultats des focus groups.

Les initiatives en faveur de la protection de l'environnement :

La politique mise en place par l'agglomération de La Rochelle dans le cadre du projet LRTZC cherche à favoriser le développement du maillage associatif.

Plusieurs outils ont été mis en place afin de permettre d'accompagner techniquement et financièrement les associations afin d'intégrer les enjeux de transition.

Les agents des services ont la capacité technique d'accompagner les associations dans le cadre de LRTZC, c'est le cas du service PACT qui ont "une mission de soutien des initiatives locales" (Entretien N°2).

Les manifestations dans l'espace public sont plus ou moins encadrées par LRTZC, et cela permet également de questionner les pratiques dans la mise en place des actions des associations, "ça a un impact via la charte de l'éco manifestation. Donc on va dire que ça pousse les associations à se poser des questions parce qu'elles ne vont pas se poser des questions elles-mêmes si elles n'ont pas une personne particulièrement investie." (Patricia Bressange)

“Nous on a par exemple eu des demandes de financement sur l’organisation d’éco manifestations, et cela un peu plus sur la CDA de La Rochelle qu’ailleurs. Donc ça infuse par différents canaux.” (Entretien N°4)

L’importance de la dynamique enclenché par le territoire et le monde associatif permet à des structures agissantes sur d’autres thématiques comme la culture de s’engager un peu plus sur les questions de transition :

“Le monde de la culture vient de faire une grosse charte pour des manifestations plus durables et il conditionne ses financements à des modes plus durables. Donc c’est une injonction en faveur de la transition qui ne vient pas de la politique du territoire mais qui vient s’y combiner.” (Entretien N°4)

Les initiatives en faveur du développement du lien social :

Le projet de la médiathèque de Châtelailon-Plage a clairement identifié cet enjeu, et propose un modèle de fonctionnement qui intègre cette population âgée, à travers la mise en place d’un café au sein de la médiathèque :

“Après on a créé ce café qui est justement le lieu qui répond aux besoins de voir du monde, de créer des liens sociaux, de participer à des choses qui permettent de rencontrer du monde, de s’exprimer, d’échanger, de débattre aussi parce qu’on a très très envie de remettre la notion de débat sur le tapis.” (Entretien N°7)

L’action des centres sociaux concernant l’accueil des nouveaux arrivants est-elle aussi organisée. “Les centres sociaux sont conscients et travaillent sur les nouveaux arrivants. Ils arrivent et ne connaissent personne, donc comment les intégrer dans la vie courante.” (Entretien N°4)

Afin de favoriser l’intégration des populations, on identifie deux structures qui prennent en compte cet enjeu sur la commune de Châtelailon, la médiathèque et les 7 maisons de quartier. C’est en mobilisant ces personnes à travers des actions de bénévolat qu’elles peuvent développer leur tissu social.

“Et on a des personnes nouvelles arrivantes qui viennent faire du bénévolat dans notre café par exemple pour justement rencontrer du monde”. (Entretien N°7).

Les EVS locaux renforcent cette dynamique : ancrés localement, ils facilitent l'intégration des habitants et soutiennent les initiatives bénévoles à travers un accompagnement de proximité.

Par sa démarche de diagnostic, l'association Optio se pose également comme une structure initiatrice d'une démarche de développement et de consolidation des liens sociaux, orientée sur la citoyenneté et l'environnement, illustre la volonté de renforcer le maillage territorial en créant de nouvelles synergies entre structures existantes.

L'offre socio culturelle

Les participant·es ont d'abord dressé un état des lieux pragmatique des ressources locales. Plusieurs structures ressortent comme « nœuds » de sociabilité : la médiathèque – identifiée comme connecteur social, notamment pour les publics amateurs de débat – ainsi que le centre culturel Beauséjour et les maisons de quartier. Ce maillage existe, mais il est insuffisamment articulé autour d'une stratégie commune d'inclusion : le jeune public est quasi absent des ateliers comme des programmations évoquées, ce qui signale un déficit d'attractivité et/ou d'accessibilité pour cette tranche d'âge.

Le prisme « station balnéaire » ressort nettement : beaucoup d'activités sont pensées d'abord pour le tourisme, avec des effets d'éviction pour des habitants aux moyens limités. Les discussions sur Beauséjour ont souligné un effort d'accessibilité (un spectacle sur deux à 10 €), mais aussi des tarifs jugés trop élevés sur d'autres propositions (30 €), ce qui freine la participation de certains ménages. De même, le « Pass Temps Libre » a été perçu comme utile mais surtout tourné vers les aîné·es, avec des ateliers enfants concentrés sur les vacances et coûteux ; là encore, la barrière tarifaire a été pointée. Les participant·es ont également nommé des publics « oubliés », en particulier les familles des 130 logements sociaux, peu reliées à la vie associative locale.

Une offre associative riche mais peu reliée

La cartographie spontanée des associations a mis en avant une forte coloration « musicale » (plusieurs ensembles et pratiques autour de la musique), à côté d'une diversité d'autres clubs et pratiques plus traditionnelles. Ce foisonnement reste toutefois dispersé et peu lisible à l'échelle des trois communes, ce qui limite les passerelles entre publics et freine l'émergence d'initiatives intergénérationnelles. Dans ce contexte, la médiathèque et les maisons de

quartier apparaissent comme des portes d'entrée naturelles pour mutualiser la communication et les programmations, à condition d'ouvrir davantage à des formats participatifs (débat, ateliers collaboratifs, co-programmation).

La mise en réseau des acteurs

La question de la mise en réseau des acteurs apparaît centrale dans les discours recueillis. Plusieurs intervenants soulignent les tensions liées aux logiques de concurrence intercommunale, notamment entre Châtelailon et Angoulins. Comme l'explique un responsable associatif : « On sent parfois une concurrence entre communes voisines, chacun veut garder ses habitants et ses financements, ce qui rend les partenariats difficiles » (entretien N°7).

Le CSC d'Aytré attire déjà des familles des communes du sud, l'EVS Angoul'Loisirs (Angoulins) couvre jeunesse/numérique ; un EVS à Châtelailon positionné sur citoyenneté/environnement compléterait le triptyque. Les entretiens convergent : le potentiel de coopération existe, mais les frictions de voisinage et les effets de concurrence perçue appellent un dispositif de dialogue formalisé et neutre.

Afin de mettre en relation ces différents acteurs du territoire, la CAF est en mesure de mettre en place un dialogue afin d'atténuer les possibles conflits entre les différents acteurs, ses capacités de connexions entre les CSC et les EVS permet d'avoir un regard à l'échelle du territoire, en ignorant certaines frontières institutionnelles.

Les focus groups, un levier de mise en réseau et de participation

Les focus groups ont permis aux participants d'élaborer leur propre diagnostic à partir des thématiques qu'ils avaient sélectionné lors du premier atelier méthodologique.

Atelier N°2 : Le manque de liens sociaux entre les générations

Au cours de cet atelier nous avons eu l'occasion d'échanger pendant 45 minutes à 1 heure, et les 8 participants ont pu développer leurs points de vue, contextualiser des éléments macro,

qui relèvent d'une analyse sociétale, vers des éléments micro, qui sont caractérisés par les spécificités du territoire.

Atelier N°3 : La convivialité

Cet atelier a pris deux formes différentes, et n'a pas fait appel aux mêmes mécanismes de participation, la première partie réalisée en visioconférence avec peu de participants (3), a uniquement permis de travailler sur la notion de fond, avec une caractérisation de la convivialité. En partant des comportements, de la manière d'appréhender les relations humaines, du cadre de vie, du rapport à la technologie, et d'aller de plus en plus vers son aspect philosophique et la critique sociale qui est faite du convivialisme vis-à-vis de la société actuelle.

La seconde partie est beaucoup plus intéressante, elle s'est déroulée lors des "Papotages" réalisés par Optio tous les mercredis matin dans un café de Châtelailon-Plage, les normes des ateliers participatifs étant beaucoup moins présentes, cet atelier s'est déroulé sous la forme d'une discussion plus ou moins animée et qui a permis d'imaginer quelques actions concrètes à réaliser au jardin An-Chay à partir du travail de fond réalisé en amont sur la notion.

L'intérêt de ces ateliers réside dans sa capacité à permettre à des habitants à faire valoir leurs opinions et connaissances sur des thématiques pour lesquelles ils ne sont habituellement pas invités à participer

La commune de Châtelailon-Plage a mis en place des ateliers participatifs avec cette même ambition, j'aborderai plus tard les défauts que j'ai identifiés dans la méthodologie adoptée (3.3.2). Il faut tout de même considérer que cette démarche s'inscrit dans une volonté de la part de la municipalité d'être plus à l'écoute de la volonté de ses citoyens.

3.2.2 - Conditions de réussite des dynamiques participatives

Les processus participatifs sont soumis à plusieurs indicateurs qui vont conditionner leur réussite :

1) Clarifier le cadre et rendre des comptes (transparence et traçabilité)

La confiance s'installe lorsque les objectifs, le périmètre d'influence des participants et les modalités de décision sont explicités, puis restitués régulièrement.

La traçabilité des décisions (montrer ce qui a effectivement été retenu) et la vulgarisation des éléments techniques sont des leviers clés d'acceptabilité et d'engagement dans la durée.

2) Assurer l'inclusion par le design de la participation (représentativité, "aller-vers")

Les dispositifs efficaces diversifient réellement les publics (jeunes, ménages modestes, nouveaux arrivants, seniors) et compensent les inégalités d'accès à la parole par des stratégies actives : "aller-vers", relais associatifs, adaptation des horaires et formats.

Dans les ateliers, la mixité a été favorisée par une cooptation encadrée et des formats accessibles, condition qui a limité l'entre-soi et encouragé la prise de parole.

Les retours sur les barrières tarifaires perçues (ex. certaines activités du Pass Temps Libre) rappellent d'ailleurs qu'une tarification solidaire/à bas seuil est une condition matérielle d'inclusion.

3) Soigner l'animation et multiplier les portes d'entrée (outils et modes)

Des outils simples et visuels (arbre à problèmes) aident à structurer un diagnostic partagé en peu de temps ; des temps en visio ont permis d'élargir la participation lorsque les disponibilités étaient contraintes. Parallèlement, des formats créatifs (jeux sérieux, cartographie) et des ateliers numériques ouvrent d'autres voies d'expression à condition d'anticiper la fracture numérique.

Une facilitation neutre et attentive aux dynamiques de groupe (timidité, hiérarchies implicites) demeure indispensable.

4) Outiller la coopération par la co-programmation et un “hub” de réseau

Le passage à l'action s'accélère lorsqu'une structure-ressource joue l'interface neutre entre équipements et associations (médiathèque, Beauséjour, maisons de quartier, EVS/CSC), et quand l'information est mutualisée (agenda partagé, relais croisés).

5) Adosser les démarches à une gouvernance participative claire

Trois principes ressortent : transparence des règles, pluralité d'acteurs impliqués à chaque étape, et pouvoir d'influence réel. Ce triptyque conditionne l'efficacité et la crédibilité des démarches.

6) Évaluer pour apprendre

La “matrice des solutions” élaborée en atelier fournit une boussole pour choisir quelques indicateurs de suivi (diversité des publics, régularité de fréquentation, co-portage d'actions, obstacles rencontrés) et programmer des ajustements itératifs.

La triangulation entre focus groups, entretiens et observation renforce la robustesse des constats et évite les biais d'un seul outil.

7) Articuler les échelles et les complémentarités intercommunales

Dans un contexte de frictions de voisinage, expliciter la complémentarité des rôles (ex. jeunesse/numérique à Angoulins, citoyenneté/environnement à Châtelailon, ancrage familles via le CSC d'Aytré) limite les concurrences et stabilise les partenariats.

8) Inscrire les temps conviviaux comme “sas d'entrée”

Des moments informels (ex. Papotages, jardin An-Chay) abaissent les seuils d'entrée, rassurent les primo-participants et nourrissent l'appropriation des projets, une condition culturelle souvent sous-estimée des dynamiques durables.

9) Capitaliser sur les dispositifs existants, mais les rendre plus accessibles

Les ateliers participatifs municipaux offrent une base, à condition de corriger les défauts méthodologiques (clarté des objectifs, inclusion, restitution) relevés par les participants.

3.2.3 - Rôle des tiers-lieux dans la mobilisation territoriale

Les tiers-lieux se distinguent comme espaces ouverts, hybrides et neutres, capables d'articuler sociabilité, expérimentation et intérêt général. Ancrés dans une éthique de la coopération (convivialisme) et de l'autonomie d'agir, ils fonctionnent à la fois comme lieux d'émancipation individuelle, dynamiques collectives et outils au service du commun. À ce titre, ils constituent des infrastructures de mobilisation : accessibles, transversales et aptes à relier des mondes qui dialoguent peu (habitants, associations, institutions).

Dans le cas étudié, Optio illustre cette capacité de mobilisation par trajectoire et par site. Après une phase itinérante, l'association a ré-ancré son action autour du jardin An-Chay, espace support d'ateliers sociaux et environnementaux ; elle opère en gouvernance collégiale et vise désormais un EVS pour pérenniser son rôle de catalyseur à l'échelle intercommunale. Ce point d'appui spatial et organisationnel transforme Optio en plateforme où se rencontrent publics, idées et partenaires.

Les matériaux d'enquête confirment qu'un tissu d'équipements et d'associations existe déjà (médiathèque, Beauséjour, maisons de quartier), mais reste peu articulé et inégalement inclusif (jeunes peu présents, barrières tarifaires, logique « station balnéaire »). Le tiers-lieu peut combler cette « faille de réseau » en jouant l'interface neutre entre acteurs, en soutenant des co-programmations et en mutualisant l'information (agenda partagé, relais croisés). À l'échelle du sud de l'agglomération, l'articulation EVS/CSC apparaît structurante : CAF et fédération des centres sociaux peuvent faciliter des coopérations CSC d'Aytré, EVS Angoul'Loisirs (jeunesse/numérique), EVS à Châtelailon (citoyenneté/environnement), à condition d'un cadre de dialogue pour dépasser les frictions intercommunales.

Au plan opérationnel, le rôle du tiers-lieu se décline en trois fonctions complémentaires :

1) Laboratoire d'expérimentation

Prototyper à petite échelle des formats « à bas seuil » (prix libre, gratuité ciblée, aller-vers), tester des dispositifs de convivialité (repas partagés, ateliers savoir-faire, micro-événements) et itérer à partir des retours. Les focus groups et les temps informels type Papotages montrent la capacité d'un lieu neutre à faire émerger un diagnostic partagé puis des idées d'action concrètes, rapidement testables sur site (An-Chay).

2) Hub d'inclusion et de médiation

Accueillir les nouveaux arrivants et publics éloignés par des formats de bénévolat-accueil et de débat (ex. café de la médiathèque) ; déployer une médiation active vers les familles des logements sociaux et les jeunes. Le tiers-lieu renforce ici la capacité d'entrée dans la vie locale (acculturation, liens faibles qui deviennent forts).

3) Courroie de transmission inter-structures

Organiser des co-programmations (Optio-médiathèque-maisons de quartier-Beauséjour), partager des ressources (salles, communication), et bâtir des parcours usagers qui fluidifient le passage d'un lieu à l'autre (ex. atelier initiation, événement collectif, engagement bénévole). Cette fonction suppose un mandat clair de neutralité et un appui EVS pour sécuriser l'animation dans le temps.

Ce positionnement est aussi une réponse aux contraintes structurelles : raréfaction des subventions de fonctionnement, compétition perçue entre structures et communes, nécessité d'un financement pluriannuel (cadre EVS) pour stabiliser l'animation de réseau. En ce sens, l'EVS n'est pas qu'un label financier : c'est un cadre d'ingénierie de la coopération qui permet à un tiers-lieu de tenir son rôle d'interface au quotidien.

3.3 - Enjeux et limites des processus participatifs dans le développement territorial

3.3.1 - Apports concrets au développement local

L'articulation entretiens / observations / focus groups a permis d'identifier des effets immédiats et des leviers opérationnels qui, ensemble, constituent des apports tangibles au développement local. Trois registres dominant : cohésion sociale et inclusion, transition et qualité environnementale, gouvernance et capacité d'agir collective.

1) Cohésion sociale et inclusion des publics éloignés

La réduction de l'isolement et "sas d'entrée" dans la vie locale.

Le café de la médiathèque, pensé comme lieu de débats et de rencontres, agit déjà comme connecteur social. Les focus groups confirment son rôle de nœud de sociabilité à articuler avec les maisons de quartier pour élargir la participation et toucher les nouveaux arrivants.

Le ciblage des publics "oubliés".

Les ateliers ont objectivé des barrières tarifaires et une offre très orientée "station balnéaire", peu accessible aux jeunes et aux ménages modestes (ex. écarts de tarifs à Beauséjour, coût du Pass Temps Libre ; ateliers enfants concentrés et onéreux). Des pistes correctrices (prix libre/solidaire, gratuité ciblée, formats "à bas seuil") ont été formalisées pour des expérimentations rapides.

La cohésion sociale.

Le travail en "arbre à problèmes" a fait émerger des formats intergénérationnels (ateliers de savoirs-faire, micro-événements dans les quartiers, repas partagés) à déployer en "aller-vers" et au Jardin An-Chay, comme portes d'entrée conviviales et régulières.

2) Transition écologique et amélioration de la qualité des événements

Outillage territorial existant → effets disciplinants positifs.

Le programme LRTZC (CDA) et le service PACT apportent un cadre et un accompagnement technique/financier qui poussent les associations à questionner leurs pratiques (charte des éco-manifestations, demandes de financement dédiées). Les acteurs confirment un effet d'entraînement, y compris dans le champ culturel où des chartes conditionnent désormais des aides.

Traduction opérationnelle.

Les ateliers ont listé des actions “prêtes à l'emploi” : éco-gestes scénarisés lors d'événements, circuits courts pour la restauration des manifestations, mutualisation de matériel “sobre”, indicateurs simples (déchets évités, réemploi, mobilité douce du public).

3) Gouvernance locale, maillage intercommunal et capacité d'agir

Interface neutre et co-programmation.

La démarche a rendu visible une offre associative riche mais peu reliée. Un EVS positionné à Châtelailon sur “citoyenneté / environnement” compléterait le triptyque CSC d'Aytré (familles) / EVS Angoul'Loisirs (jeunesse/numérique), avec co-programmations croisées (médiathèque, Beauséjour, maisons de quartier, Optio) et agenda partagé pour la lisibilité.

Rôle structurant des partenaires.

La CAF, financeur et animateur de réseau EVS/CSC, peut sécuriser le cadre pluriannuel et faciliter un dialogue inter-structures afin de dépasser les frictions de voisinage entre communes. Cette médiation institutionnelle augmente la soutenabilité des coopérations.

Méthodes qui renforcent l'appropriation.

Le recours aux focus groups a permis aux participants, issus d'Optio et des habitants, de s'approprier ce diagnostic et de monter en compétence sur ces thématiques.

3.3.2 - Obstacles structurels, institutionnels et sociaux

Les processus participatifs font également état de certaines limites, ce sont des processus qui se développent du haut vers le bas, étant favorisés par les services de l'État qui cherchent à les faire essaimer dans les structures locales.

Il faut donc faire attention à la maîtrise réelle des structures qui mettent en place des processus participatifs à l'échelle locale, car ils peuvent cacher des effets pervers.

C'est le cas du comité citoyen de LRTZC, dont le retour sur expérience a été donné lors de l'école de printemps de la Chaire les 12 et 13 mai.

Ce comité avait pour ambition d'intégrer les citoyens directement dans les processus d'élaboration des projets, mais l'évaluation de ce cadre montre qu'avec deux rapports réalisés, ces citoyens n'avaient pas de réelle capacité de décisions, et que cela se limitait à des rapports consultatifs pour les élus.

Ces deux rapports ont été sciemment mis au tiroir et les services de l'agglomération reconnaissent une relative inutilité à ces rapports au vu de l'engagement citoyen dans cette démarche.

Les services de l'agglomération ont également admis avoir mis en place ce comité car c'est une des conditions de la distribution des subventions de la part de l'État sur les questions de transition environnementale.

Le choix d'intégrer cette méthode est ici réalisée par défaut, on peut donc se questionner sur la manière dont est déclinée la volonté politique de favoriser ces processus et l'acculturation des élus locaux vis-à-vis de ces processus.

A l'échelle communale, ces processus peuvent également être instrumentalisés pour légitimer l'action des institutions. La commune de Châtelailon a mis en place au mois de juin 2025 plusieurs ateliers participatifs auxquels j'ai participé.

Et il existe plusieurs problèmes à cette démarche :

- Les participants :

Environ 25 personnes étaient présentes, dont le maire et son premier adjoint, mais également l'ensemble du personnel des équipes concernées par les thématiques abordées lors des entretiens. Il est difficile de favoriser la parole des habitants lorsque la moitié des personnes attablées ne sont pas destinées à argumenter et participer au débat.

Les groupes étaient trop importants (7-8 personnes), ce qui ne favorise pas la prise de paroles de tous, et crée plusieurs discussions au sein de chaque groupe, ce qui rend la lecture des argumentations difficiles.

- Les thématiques

L'objectif de ces ateliers était de "rêver", chaque proposition par une habitante était systématiquement contredite par l'équipe de la mairie en pointant du doigt le caractère infaisable de la proposition, au regard des actions déjà réalisées ou en cours, des démarches que cela implique, de la rigueur budgétaire à tenir etc.

- Les comportements

Certains comportements étaient aux antipodes du cadre qu'est censé définir un atelier participatif, la parole des habitants coupée en permanence, avec des gestes d'humeur (poings sur la table, claquements de doigts).

- L'évaluation du dispositif

Les productions des ateliers se sont limitées à quelques "post-it", et une restitution est prévue à la fin septembre 2025 en réunion publique.

Les participants n'ont pas été appelés à évaluer le dispositif à la fin de chaque atelier, mais sont tout de même invités à participer à la restitution.

Retour critique sur la méthodologie adoptée pendant ce stage

Le choix d'avoir sélectionné trois méthodes de collecte de données s'est avéré efficace, cela a permis le croisement d'un certain nombre de données à partir d'une méthode déjà acquise techniquement (entretiens), et d'apprendre une nouvelle méthodologie (conduite d'ateliers participatifs).

La mise en place d'un rétro-planning et la co-validation des grandes phases du stage avec Optio et la Chaire dès le début du stage m'a permis une grande autonomie dans mon travail, et une lisibilité importante afin de maintenir les délais.

Les entretiens :

Cette phase s'est positionnée au début du stage, et elle m'a permis de m'intégrer dans différents milieux : associatifs, institutionnels.

J'ai pu collecter des données de qualité et ainsi mieux saisir les différents freins qui peuvent contraindre Optio dans sa tentative de mettre en place un EVS à Châtelailon-Plage.

Il aurait pu être intéressant de réaliser les entretiens plutôt à la fin du stage car j'aurai eu une meilleure connaissance des acteurs à interroger et ainsi avoir des données plus complètes pour mon diagnostic.

Les focus group :

La méthodologie choisie a fait face à de nombreux freins.

La principale difficulté a été de rassembler suffisamment de participants pour pouvoir correspondre aux attentes d'un travail de recherche participative.

Il était intéressant d'essayer de composer un groupe de travail qui choisisse ses propres méthodes de travail et ses thématiques, mais il s'est avéré compliqué de mobiliser les personnes sur 4 ateliers distincts à une période de l'année qui ne s'y prête assez peu (juin - juillet).

En effet, la structure par âge des personnes mobilisées correspond à la structure de la population de Châtelailon-Plage, et plus particulièrement à la population d'Optio, plutôt âgée et dispose d'un capital culturel, social, et économique important.

Lors de ces ateliers, il était donc crucial de se faire porte-parole des groupes sociaux sous-représentés, soit les jeunes et les classes populaires.

J'ai voulu recruter des participants tout d'abord au sein des habitants des trois communes d'intérêt d'Optio, ainsi que ses bénévoles, en partant du principe que pour faciliter la mise en dialogue et la participation, chaque participant pouvait coopter au sein de son entourage une personne du genre opposé (pour garantir la mixité).

Malheureusement, les personnes intéressées n'arrivaient pas à trouver de binôme, et étaient assez peu disponibles.

L'objectif était de mobiliser 10 à 14 personnes, au final ont participé :

- Atelier 1 : 3 personnes (hors salariée d'Optio et mon tuteur professionnel)
- Atelier 2 : 8 personnes
- Atelier 3 : 3 personnes (phase 1) et 6 personnes phase 2)

Tous les ateliers devaient se réaliser en présentiel, mais les difficultés à mobiliser les personnes m'ont poussé à proposer des ateliers en visioconférence, ce qui s'est avéré efficace, mais montre une limite. J'ai eu du mal à animer l'atelier, distribuer la parole ou suivre l'argumentation car j'étais occupé à retranscrire en direct les propos des participants et à construire l'arbre à problèmes.

Il aurait pu être possible d'utiliser un outil numérique qui permettrait aux participants de compléter directement l'arbre à problème, mais afin de minimiser les problèmes liés à la maîtrise de ces outils, il était plus pertinent de réaliser moi-même la transcription.

Conclusion

Ce mémoire a posé l'hypothèse que le convivialisme pouvait servir de boussole méthodologique à un diagnostic participatif conduisant à la préfiguration d'un espace de vie sociale à Châtelailon-Plage, dans le cadre associatif d'Optio, et trois résultats principaux s'en dégagent :

D'abord, les principes d'autonomie, de coopération et d'acceptation régulée du conflit se sont révélés opératoires pour concevoir des espaces de délibération inclusifs, orienter les règles d'animation (répartition de la parole, transparence, traçabilité) et articuler savoirs d'usage et expertises, de sorte que le convivialisme informe des choix méthodologiques concrets et des formes de gouvernance.

Ensuite, la combinaison entretiens semi-directifs, observation participante et focus groups constitue une méthode qualitative robuste qui épaissit le diagnostic et favorise l'appropriation locale, tout en restant sensible aux biais de recrutement, aux dynamiques de groupe et à la temporalité courte d'un stage, ce qui appelle des précautions dans la composition, l'animation et la restitution.

Enfin, l'EVS apparaît comme un levier d'ancrage et de mise en réseau pour Optio dans un contexte de financements contraints, en capacité de pérenniser des actions et de catalyser des coopérations, à condition de sécuriser un pilotage ouvert, des ressources humaines suffisantes et une stratégie d'inclusion active des publics moins présents.

Au regard du terrain, le convivialisme constitue ainsi un cadre pertinent : il oriente la conception des dispositifs, outille l'animation et guide l'évaluation, renforçant l'ancrage territorial d'Optio, la lisibilité des règles du jeu, la légitimité de la démarche et la capacité d'agir des habitants, tout en exigeant des ajustements continus face aux limites de représentativité, aux enjeux de pouvoir et aux contraintes de ressources.

Bibliographie

- Adloff, F. (2020). Experimental conviviality: Exploring convivial and sustainable practices. *Open Cultural Studies*, 4(1), 112-121. <https://doi.org/10.1515/culture-2020-0011>
- Architecture, P. U. C. (2023, 29 mars). L'évaluation des effets sociaux des lieux hybrides. <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/guide-pratique-evaluation-des-effets-sociaux-des-a2555.html>
- Arnstein, S. R. (1969). A ladder of citizen participation. *JAIP*, 35(4), 216-224.
- Barnezet, S. (2024, 24 septembre). Il faut des passeurs d'information scientifique. démocratieS. <https://democraties.media/information-froide-ou-mise-en-recit/>
- Blondiaux, L. (2008). Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines. *Raisons politiques*, 30(2), 131-147. <https://doi.org/10.3917/rai.030.0131>
- Caisse d'allocations familiales. (2023). Schéma départemental des services aux familles de la Charente Maritime.
- Carrel, M. (2013). Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. ENS Éditions.
- Carrel, M. (2013). Retrouver le pouvoir d'agir via la délibération : l'exemple de la « qualification mutuelle ». In *Faire participer les habitants ?* ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.5252>
- Chemaou, S. (2023, 24 mai). Communication et participation des acteurs sociaux dans les projets de développement local. <https://theses.hal.science/tel-04298034v1>
- Chlous, F. (2016). Méthodologie participative : négociations multiples et reconfigurations des relations entre partenaires. *Ateliers cartographiques dans l'archipel des Marquises*. *Participations*, 16(3), 67-88. <https://doi.org/10.3917/parti.016.0067>
- Des liens et des lieux : l'« aller-vers » en pratique. (2022). *Cahiers de l'action*, 59. <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2022-2?lang=fr>

Duchesne, S., & Haegel, F. (2004). L'enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs (p. 126). Nathan. <https://hal.science/halshs-00841629>

Éloïse Girault. (2010). Un monde vulnérable. Pour une politique du care, de Joan Tronto. Sociétés et jeunesses en difficulté, 9. <http://journals.openedition.org/sejed/6724>

Franceinfo. (2022, 1 novembre). Lutte contre le dérèglement climatique : l'expert François Gemenne « préconise de miser sur les minorités agissantes ». France info. https://www.francetvinfo.fr/environnement/crise-climatique/lutte-contre-le-dereglement-climatique-l-expert-francois-gemenne-preconise-de-miser-sur-les-minorites-agissantes_5451874.html

Gourgues, G., & Petit, G. (2022). Dispositifs participatifs. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation (2e éd.). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/dispositifs-participatifs-2022>

Hayat, S. (2013). Démocratie agonistique. In I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu, & D. Salles (Éds.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation (1re éd.). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/democratie-agonistique-2013>

Houllier, F., Joly, P.-B., & Merilhou-Goudard, J.-B. (2017). Les sciences participatives : une dynamique à conforter. Natures Sciences Sociétés, 25(4), 418-423. <https://doi.org/10.1051/nss/2018005>

Illich, I. D. (1975). La convivialité.

King, J. A., Cousins, J. B., & Whitmore, E. (2007). Making sense of participatory evaluation: Framing participatory evaluation. New Directions for Evaluation, 2007(114), 83-105. <https://doi.org/10.1002/ev.226>

Landon, A. (2015, 13 novembre). De la participation au design thinking, la participation saisie par la nébuleuse des « entrepreneurs militants ».

Le Diagnos'kit - La communauté de l'inclusion. (s. d.). <https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/forum/le-diagnoskit-230/>

Les Convivialistes. (2013). Manifeste convivialiste: Déclaration d'interdépendance. Éditions Le Bord de l'Eau.

Les processus d'évaluation des associations : prendre la mesure du travail collectif. (2024). Cahiers de l'action, 63. <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2024-2?lang=fr>

L'entretien comme technique de collecte de données. (s. d.). IMT Atlantique - Business Intelligence.

Marion Carrel. (2013). Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. ENS Éditions.

Observatoire des Tiers-Lieux. (2024). Baromètre élus locaux et tiers-lieux 2024. <https://observatoire.francetierslieux.fr/ressource/barometre-elus-locaux-et-tiers-lieux-2024/>

Pateman, C. (1970). Participation and democratic theory. Cambridge University Press.

Paul, E. (2025, 4 février). Emmanuel RIVAT nous parle d'évaluation et de tiers-lieux. Observatoire des Tiers-Lieux. <https://observatoire.francetierslieux.fr/emmanuel-rivat-agence-phare-nous-parle-devaluation-et-de-tiers-lieux/>

Palsky, G. (2013). Cartographie participative, cartographie indisciplinée. L'Information géographique, 77(4), 10-25. <https://doi.org/10.3917/lig.774.0010>

Penser le vivant autrement. (s. d.). Collège de France.

Pestre, D. (2011). Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif. Participations, 1(1), 210-238. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0210>

Sainty, J. (2016). Comprendre le désintérêt des citoyens pour la participation : un chantier à venir ? Participations, 16(3), 267-283. <https://doi.org/10.3917/parti.016.0267>

La Société Française de l'Évaluation. (2024, 6 décembre). Une approche pluraliste et participative : Coproduire l'évaluation avec la société civile. <https://www.sfe-asso.fr/books/une-approche-pluraliste-et-participative-coproduire-levaluation-avec-la-societe-civile/>

Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17(3), 273-288. <https://doi.org/10.3166/ges.17.273-288>

Tshibangu, A., Becu, N., Prévot, A., & Houte, S. (2018). L'éducation relative à l'environnement pour stimuler différents niveaux d'engagement environnemental : le cas du dispositif Mon Village Espace de Biodiversité. *VertigO*, 18(3). <https://doi.org/10.4000/vertigo.23509>

Zielinski, A. (2010). L'éthique du care. *Études*, 413(12), 631–641. <https://doi.org/10.3917/etu.4136.0631>

Table des matières

Remerciements.....	II
Table des abréviations.....	III
Résumé.....	V
Abstract.....	VII
Sommaire.....	IX
Introduction.....	1
Partie 1 : Fondements théoriques et conceptuels.....	3
1.1 - Les tiers-lieux, des espaces d'expérimentation et de valorisation.....	5
1.1.1 - Définitions et évolution du concept de tiers-lieux.....	5
1.1.2 - Le convivialisme comme notion structurante des tiers-lieux.....	6
1.1.3 - Potentiel d'ancrage territorial et d'empowerment local.....	8
1.2 - Les processus participatifs : définitions, enjeux et courants.....	9
1.2.1 - Définition et typologie des processus participatifs.....	9
1.2.2 - Enjeux démocratiques, sociaux et territoriaux.....	16
1.2.3 - Courants théoriques et approches critiques.....	17
1.3 - Le rôle des processus participatifs.....	19
1.3.1 - Outils d'inclusion citoyenne et de gouvernance locale.....	19
1.3.2 - Facteurs de légitimation (d'acceptabilité) des politiques publiques.....	21
1.3.3 - Participation et innovation sociale.....	22
Partie 2 : Méthodologie de recherche et démarche de diagnostic.....	24
2.1 – Positionnement méthodologique et posture du chercheur.....	25
2.1.1 - Réflexivité, implication et éthique dans la recherche appliquée.....	25
2.1.2 - Intérêts et limites de la recherche qualitative et participative.....	27
2.1.3 - Le chercheur comme acteur du diagnostic partagé.....	29
2.2 – Stratégie d'enquête et outils mobilisés.....	30
2.2.1 - Choix des outils : entretiens semi-directifs, observation, focus groups.....	30
2.2.2 - Construction des guides d'entretien et protocoles d'analyse.....	32
2.2.3 - Catégorisation des données et traitement qualitatif.....	35
2.3 – Le territoire d'étude : Châtelailon-Plage dans son contexte.....	36
2.3.1 - Portrait territorial et dynamiques locales.....	36
2.3.2 - Acteurs en présence et initiatives existantes.....	40
2.3.3 - Le tiers-lieu Optio : genèse et vocation d'une structure mouvante.....	43
Partie 3 : Analyse des résultats et mise en perspective territoriale.....	45
3.1 - Analyse des résultats des entretiens semi-directifs.....	46
3.1.1 - Perceptions et attentes des acteurs locaux.....	46
3.1.2 - Facteurs d'adhésion ou de réticence à la participation.....	54
3.1.3 - Grilles d'analyse et catégorisation des discours.....	56
3.2 - Émergence de dynamiques collectives et leviers d'implication.....	59
3.2.1 - Initiatives locales et mise en réseau des acteurs.....	59

3.2.2 - Conditions de réussite des dynamiques participatives.....	64
3.2.3 - Rôle des tiers-lieux dans la mobilisation territoriale.....	66
3.3 - Enjeux et limites des processus participatifs dans le développement territorial.....	68
3.3.1 - Apports concrets au développement local.....	68
3.3.2 - Obstacles structurels, institutionnels et sociaux.....	70
Conclusion.....	74
Bibliographie.....	75
Table des matières.....	79
Table des figures.....	81
Annexes.....	82

Table des figures

Figure 1 : Les niveaux de participation (Arnstein, 1969)

Figure 2 : Schéma de la largeur de la participation (Baron, Monnier. 2003)

Figure 3 : La matrice de Fung (2006)

Figure 4 : Les effets attendus des processus participatifs (Sybille Van Den Hove, 2001)

Figure 5 : L'évolution de la population communale de la CA de La Rochelle

Figure 6 : La démographie des communes de la CA de La Rochelle

Figure 7 : Répartition par âge de la population d'Angoulins, Yves et Châtelailon-Plage.

Figure 8 : Le jardin An-Chay à Châtelailon-Plage

Figure 9 : Histogramme de l'évolution de la structure par âge de la population de la CA de La Rochelle - Cahiers de l'observatoire de la CDA de La Rochelle, LIENSs / Université la Rochelle (2024)

Figure 10 : Evolution par âge de la population à l'échelle communale - Cahiers de l'observatoire de la CDA de La Rochelle, LIENSs / Université la Rochelle (2024)

Figure 11 : L'isolement des personnes en fonction de leur âge - Cahiers de l'observatoire de la CDA de La Rochelle, LIENSs / Université la Rochelle (2024)

Figure 12 : Répartition des bénévoles des associations par âge - Recherche & Solidarités - IFOP 2025

Annexes

Annexe 1 : Menu Whisper dans l'invité de commandes

Annexe 2 : Rétroplanning

Annexe 3 : Flyer enrôlement aux ateliers

Annexe 4 : Fiches préparatoires aux focus groups

Annexe 1 : Menu Whisper dans l'invité de commandes

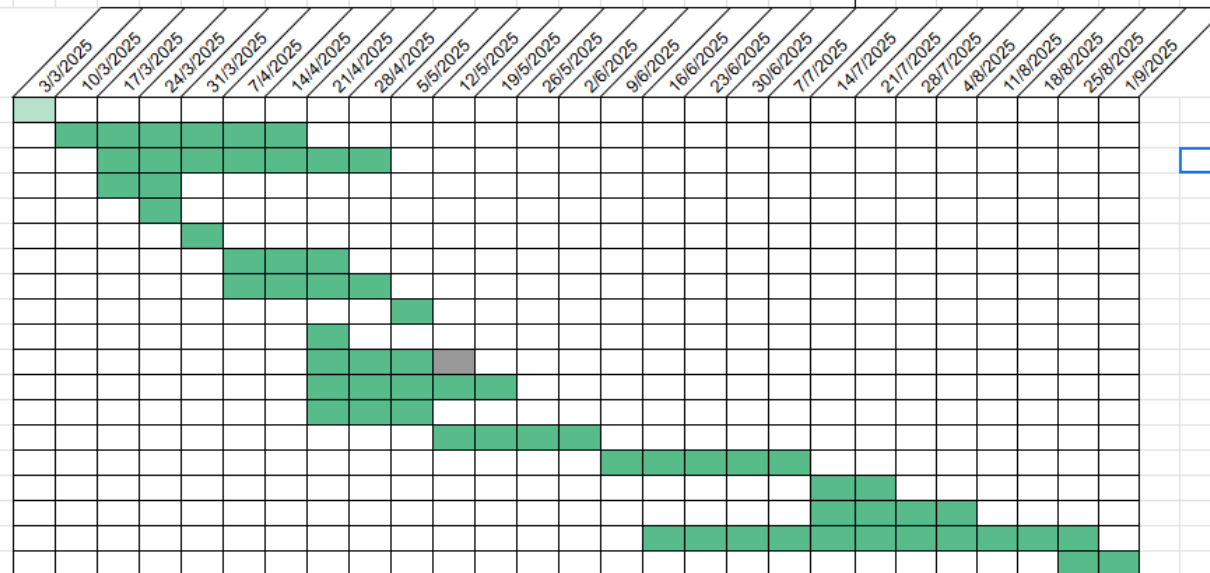
```
PS C:\Users\brein\Desktop\STAGE OPTIO\Audios> whisper
usage: whisper [-h] [--model MODEL] [--model_dir MODEL_DIR] [--device DEVICE] [--output_dir OUTPUT_DIR]
               [--output_format {txt,vtt,srt,tsv,json,all}] [--verbose VERBOSE] [--task {transcribe,translate}]
               [--language {af,am,ar,as,az,ba,be,bg,bn,bo,br,bs,ca,cs,cy,da,de,el,en,es,et,eu,fa,fi,fo,fr,gl,gu,ha,haw,h
e,hi,hr,ht,hu,hy,id,is,it,ja,jw,ka,kk,km,kn,ko,la,lb,ln,lo,lt,lv,mg,mi,mk,ml,mn,mr,ms,mt,my,ne,nl,nn,no,oc,pa,pl,ps,pt,r
o,ru,sa,sd,si,sk,sl,sn,so,sq,sr,su,sv,sw,ta,te,tg,th,tk,tl,tr,tt,uk,ur,uz,vi,yi,yo,yue,zh,Afrikaans,Albanian,Amharic,Ara
bic,Armenian,Assamese,Azerbaijani,Bashkir,Basque,Belarusian,Bengali,Bosnian,Breton,Bulgarian,Burmese,Cantonese,Castilian
,Catalan,Chinese,Croatian,Czech,Danish,Dutch,English,Estonian,Faroese,Finnish,Flemish,French,Galician,Georgian,German,Gr
eek,Gujarati,Haitian,Haitian Creole,Hausa,Hawaiian,Hebrew,Hindi,Hungarian,Icelandic,Indonesian,Italian,Japanese,Javanese
,Kannada,Kazakh,Khmer,Korean,Lao,Latin,Latvian,Letzeburgesch,Lingala,Lithuanian,Luxembourgish,Macedonian,Malagasy,Malay
,Malayalam,Maltese,Mandarin,Maori,Marathi,Moldavian,Moldovan,Mongolian,Myanmar,Nepali,Norwegian,Nynorsk,Occitan,Panjabi,P
ashto,Persian,Polish,Portuguese,Punjabi,Pushto,Romanian,Russian,Sanskrit,Serbian,Shona,Sindhi,Sinhala,Sinhalese,Slovak,S
lovenian,Somali,Spanish,Sundanese,Swahili,Swedish,Tagalog,Tajik,Tamil,Tatar,Telugu,Thai,Tibetan,Turkish,Turkmen,Ukrainia
n,Urdu,Uzbek,Valencian,Vietnamese,Welsh,Yiddish,Yoruba}]
               [--temperature TEMPERATURE] [--best_of BEST_OF] [--beam_size BEAM_SIZE] [--patience PATIENCE]
               [--length_penalty LENGTH_PENALTY] [--suppress_tokens SUPPRESS_TOKENS] [--initial_prompt INITIAL_PROMPT]
               [--carry_initial_prompt CARRY_INITIAL_PROMPT] [--condition_on_previous_text CONDITION_ON_PREVIOUS_TEXT]
               [--fp16 FP16] [--temperature_increment_on_fallback TEMPERATURE_INCREMENT_ON_FALLBACK]
               [--compression_ratio_threshold COMPRESSION_RATIO_THRESHOLD] [--logprob_threshold LOGPROB_THRESHOLD]
               [--no_speech_threshold NO_SPEECH_THRESHOLD] [--word_timestamps WORD_TIMESTAMP]
               [--prepend_punctuations PREPEND_PUNCTUATIONS] [--append_punctuations APPEND_PUNCTUATIONS]
               [--highlight_words HIGHLIGHT_WORDS] [--max_line_width MAX_LINE_WIDTH] [--max_line_count MAX_LINE_COUNT]
               [--max_words_per_line MAX_WORDS_PER_LINE] [--threads THREADS] [--clip_timestamps CLIP_TIMESTAMP]
               [--hallucination_silence_threshold HALLUCINATION_SILENCE_THRESHOLD]
               audio [audio ...]
whisper: error: the following arguments are required: audio
PS C:\Users\brein\Desktop\STAGE OPTIO\Audios>
```

Annexe 2 : Rétroplanning

Planning organisationnel

Tableau1

Tâches	Date Début	Date Fin	#	Durée	Statuts
Réunion de cadrage du projet	06/03/2025	06/03/2025	0		Terminé
Bibliographie - Littérature grise	03/03/2025	14/04/2025	42		Terminé
Enquêtes semi-directives	10/03/2025	02/05/2025	53		Terminé
Cartographie des acteurs	10/03/2025	28/03/2025	18		Terminé
Echantillonnage	17/03/2025	24/03/2025	7		Terminé
Création du guide d'entretien	24/03/2025	31/03/2025	7		Terminé
Prise des RDV	31/03/2025	21/04/2025	21		Terminé
Déroulé des entretiens (Réfléchir aux dates)	31/03/2025	28/04/2025	28		Terminé
Synthétisation des entretiens /	28/04/2025	05/05/2025	7		Terminé
Réunion état	14/04/2025	21/04/2025			Terminé
Constitution du groupe de travail	14/04/2025	05/05/2025	21		Terminé
MEP BDD participative	14/04/2025	19/05/2025	35		Terminé
Benchmark ateliers participatifs	14/04/2025	05/05/2025	21		Terminé
Choix des thèmes analysés	05/05/2025	02/06/2025	28		Terminé
Réalisation des focus group	02/06/2025	07/07/2025	35		Terminé
Réunion état + fermeture Univ	07/07/2025	23/07/2025	16		Terminé
Analyse des focus group et rédaction du diag	07/07/2025	04/08/2025	28		Terminé
Rédaction du mémoire	09/06/2025	31/08/2025	83		Terminé
Présentation du diagnostic en réunion publique	18/08/2025	01/09/2025	14		Terminé



Nous recherchons des volontaires pour participer à un groupe de travail bénévole et citoyen



🎯 **Ensemble, dessinons les contours d'un lieu où les liens se tissent et la vie sociale s'épanouit.**

📍 **Habitants d'Angoulins, Châtelailon-Plage, Yves**

Nous constituons un groupe dynamique de 12 à 16 personnes et pour cela nous recherchons 6 à 8 volontaires afin de compléter notre groupe.

En acceptant de participer, vous vous engagez à participer à 3 ou 4 ateliers d'échanges créatifs, de 2 heures, au cours du moins de juin.

Les ateliers se dérouleront selon ce format :

Contextualisation, objectifs des ateliers : 30 minutes

Travail en groupe : 1 heure

Restitution / Mise en débat : 30 minutes

Conclusion / Evaluation : 15 minutes

Date du 1er atelier : 19 juin 17h30

Les dates des prochains ateliers seront
décidés d'un commun accord

Optio : <https://www.facebook.com/Optio.tiers.lieu/>

Chaire Participation : <https://chaire-participations.univ-lr.fr/>

Pour plus d'informations, et pour participer,
contactez moi directement par mail ou par
téléphone.

Mail : theo.breinlen@etu.univ-montp3.fr
Tél : 06 89 75 54 55

Synthèse - Atelier 1 - 19/06/2025

Ce qu'il s'est passé :

- Présentation de l'exercice
- Retour sur la phase préliminaire aux ateliers
- Choix de la méthode de travail

Personnes présentes :

Théo - Nicolas - Linda - Jérôme - Véronique

Rappel des principaux thèmes suite à l'analyse des entretiens :

Axe 1 : Le diagnostic de la démographie

Thème 1 : Une population âgée

Thème 2 : L'intégration des nouveaux arrivants sur le territoire

Axe 2 : L'environnement

Thème 3 : La perception de la nature par les habitants et les touristes saisonniers

Thème 4 : La transition des associations vers des modèles plus durables

Thème 5 : La gouvernance, un enjeu au coeur de la thématique de la transition

Axe 3 : Le fonctionnement des associations

Thème 6 : Les logiques de coopération - concurrence intercommunales au sein de la CDA de la Rochelle

Thème 7 : La répartition de la charge de travail au sein des associations

Thème 8 : L'Espace de Vie Sociale : Un outil privilégié ?

Les différents retour concernant ces thèmes :

Thème 2 :

L'intégration des nouveaux arrivants soulève une nouvelle problématique, la manière dont sont perçus les habitants des nouveaux logements sociaux de Châtelailhon pour le reste de la population, qui auraient des difficultés à s'intégrer dans la vie sociale de la commune, qui serait peu adaptée à leur besoin.

Il est important de laisser les participants imaginer des solutions à la suite du travail sur les problématiques, sur la manière dont ils imaginent un lieu convivial.

La méthodologie de travail retenue pour ces ateliers :

- Les arbres à problèmes

Un tronc : Le problème central

Des racines : Les racines du problème

Des branches : Les conséquences de ce problème

Les prochaines dates des ateliers :

- Le lundi 30 Juin de 19h à 21h **en présentiel** : "**Les besoins socio-culturels des habitants**"
- Le mardi 8 Juillet de 18h à 20h **en visioconférence** : "**Le manque de liens sociaux entre les générations**".
- Le jeudi 10 juillet de 18h à 20h **en visioconférence** : "**Le besoin de créer un lieu convivial**"

Trame Atelier N°2 -

10 min Présentation, explication de la méthodologie

5 min Travail individuel sur une feuille, énumération des racines du problème :

A partir de la problématique, identifier quelles peuvent être les causes d'un manque de lien entre les générations

Mots clés : Les lieux, la volonté des personnes, la volonté politique, les activités intergénérationnelles

15 min Mise en commun

5 min Travail individuel sur une feuille, déterminer les conséquences liées à cette problématique, vous pouvez vous aider du précédent travail sur les racines

15 min Mise en commun

30 min En groupe et à partir de l'arbre, imaginer 2-3 solutions pour s'attaquer aux causes du problème, ou afin d'atténuer ses conséquences.

10 min Conclusion

Temps total : 1h40 - 20 min de battement

- Présentation : 10 min
- Partie 1, les racines de l'arbre : 20 min
- Partie 2, les branches de l'arbre : 20 min
- partie 3 : les solutions : 40 min
- Conclusion : 10 min

Les participants :

Quel est le public qui ne participe pas ?

- Pas de jeunes

Etat des lieux des activités socio-culturelles à Châtelailon-Plage

Point d'intérêt : Les activités sont abordées sous l'angle touristique, Châtelailon est une station balnéaire et toutes les activités tournent autour de cette dynamique

Source d'info - site de châtelailon

Point d'intérêt : la prog culturelle de Beauséjour applique des tarifs réduits pour les étudiants, pas pour les demandeurs d'emploi et RSA

Les associations

La commune cherche à s'appuyer sur le milieu associatif :

- Batterie fanfare (Fête)
- C-Malin (Guitare)
- Châtel Bridge
- Châtel cartes postales
- Chorale l'Océane
- Comité de jumelage Châtel - Knebworth
- Dentelle marine
- Le pertuis d'Antioche (Troupe de théâtre)
- Les mélusines (Danse trad)
- Musicadanse
- Orchestre d'harmonie

6 de ces structures sont orientées autour de la musique.

Beauséjour

2 proposent des activités pour les personnes âgées.

- + : 1 spectacle sur 2 à Beauséjour est à 10 euros
- : 30 euros, assez peu accessible

Les activités environnementales :

Plusieurs propositions, pas vraiment grand chose à redire, tout dépend des intervenants

Info Pass Temps libre :

- 60 euros / adultes
- 30 euros / -18 et étudiants

Certaines activités coûtent bonbon, correspondent à la réalité des ateliers proposés

Objectifs d'identifier certains sujets, certains manques. Et surtout quels sont les publics marginalisés par rapport à cette programmation.

Détail des activités du Pass Temps Libre :

Elles sont principalement destinées aux personnes âgées :

Par ex :

- Vitrail, enluminure, peinture sur porcelaine, Raku, tricot, crochet, couture, patchwork, art floral, scrapbooking (photo-souvenirs), vannerie, marche, danse de salon, zumba, généalogie, informatique, mémoire, écriture, bridge, échec, scrabble

Les ateliers enfants se déroulent spécifiquement durant les vacances, sur plusieurs séances, coûtent entre 40 et 120 euros par enfant pour quelques ateliers.

Ne pas oublier que la médiathèque joue le rôle de connecteur social pour les amateurs de débat

Quelles sont les populations oubliées :

Les défavorisés, des activités spécifiques aux personnes défavorisées. Cela représente 130 logements

Matrice des solutions

Cherchez ensemble 2 à 3 solutions qui permettent de s'attaquer aux causes du problème ou à atténuer certaines conséquences.

Pour vous aider dans cette tâche, on peut se poser plusieurs questions :

Les causes

- Cette cause dépend-elle d'un manque (connaissance, outil, ressource) ?
- Avez-vous connaissance d'une expérience positive locale (ou d'ailleurs) sur ce sujet ?

Objectifs

- Que pouvons nous faire en tant que communauté / association / individus ?
- Si vous aviez les ressources nécessaires, que changeriez-vous en premier ?

Ressources

- Quels sont les moyens simples et concrets pour commencer à agir, de quelles ressources je dispose, de quelles ressources à-t-on besoin (humaines, financières, matérielles) ?

Les acteurs

- Qui pourrait (les acteurs) contribuer à la mise en œuvre de cette solution ?
- Que peut-on attendre des décideurs et des partenaires ?

L'évaluation

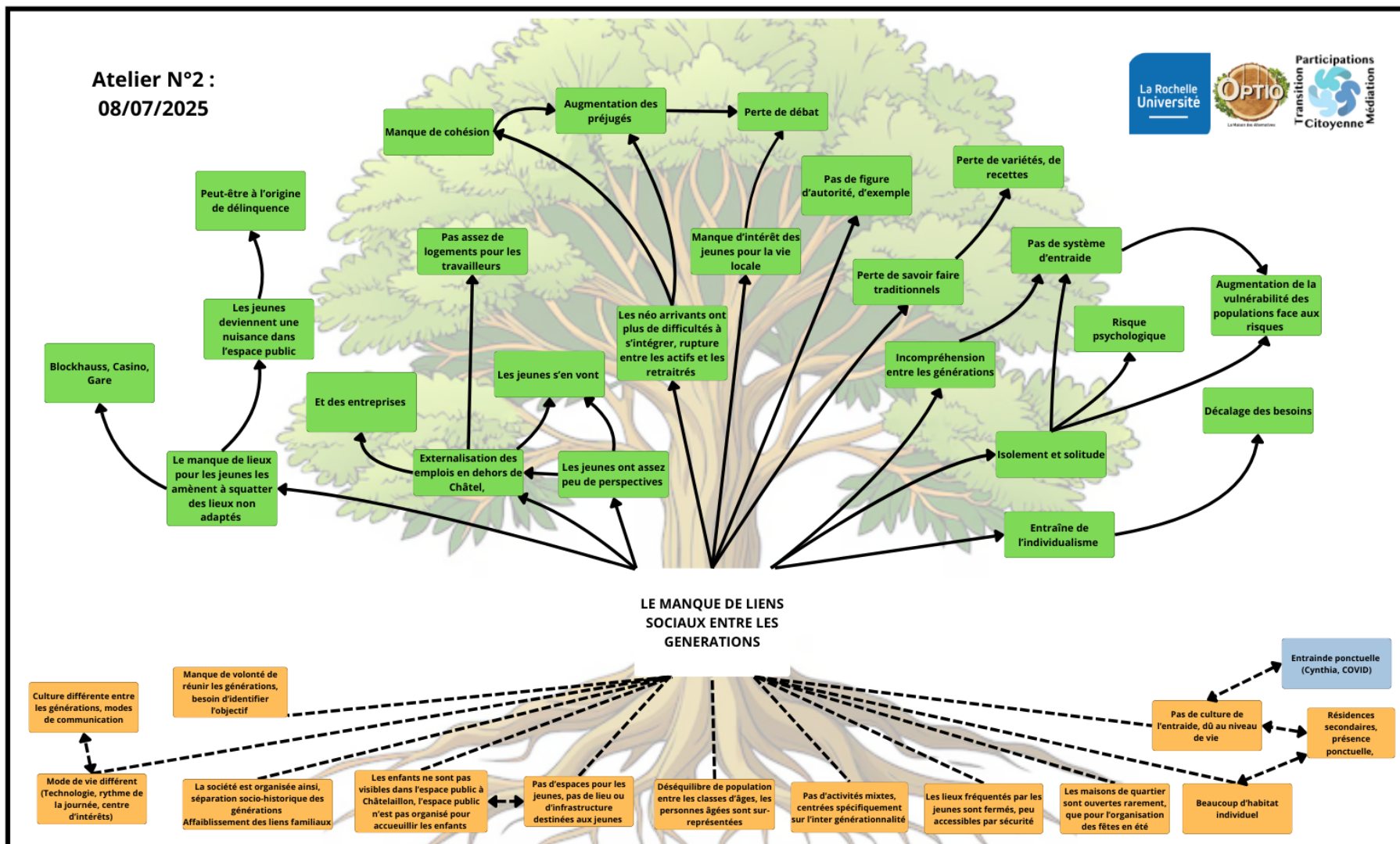
- Quels sont les freins potentiels à la mise en œuvre de cette solution ?
- Comment évaluer la pertinence de cette solution, quels indicateurs de mesure mettre en œuvre ?

Les effets
secondaires

Les conséquences
au problème

La problématique
centrale

Les racines du
problème



Trame atelier N°3

10 min	Présentation, explication de la méthodologie
5 min	Travail individuel sur une feuille, création d'un nuage de mot et d'idées sur la notion de convivialité :
20 min	Mise en commun
5 min	Travail individuel sur une feuille, imaginer 2 - 3 actions concrètes à réaliser au jardin An-Chay en accentuant leur intérêt convivial
50 min	Mise en commun
10 min	Conclusion

Temps total : 1h40 - 20 min de battement

- Présentation : 10 min
- Partie 1, le travail sur la notion de convivialité : 25 min
- Partie 2, les actions concrètes à réaliser au jardin : 55 min
- Conclusion : 10 min

Les participants :

Quel est le public qui ne participe pas ?

- Pas de jeunes

La convivialité, c'est quoi ?

Pour vous aider, la convivialité cela peut-être :

- Un langage, un comportement
- Une manière d'appréhender les relations humaines
- Un cadre de vie
- Une philosophie, une critique sociale
- Un rapport à la technologie
- Des enjeux sociétaux

Les principes du manifeste convivial :

- 1) La commune humanité
- 2) La commune socialité
- 3) L'individuation légitime
- 4) L'opposition maîtrisée

Liste de mots clés :

Relations humaines, Partage, Échange, Chaleur humaine, Bienveillance, Accueil, Écoute, Respect, Empathie, Inclusion, Ouverture
Ambiance chaleureuse, Simplicité, Familiarité, Intimité, Détente, Confort, Atmosphère amicale, Proximité, Repas partagé, Fête, Rassemblement, Apéro, Discussion, Moment ensemble, Célébration, Table commune, Dialogue, Sincérité, Humour, Complicité, Langage accessible, Esprit d'équipe, Humanité, Solidarité, Tolérance, Générosité, Simplicité, Authenticité

Pour aller plus loin :

- Le manifeste convivialiste
- Illich, I. La convivialité. (1973)
- Journal du MAUSS

**Atelier N°3 :
10/07/2025**

La convivialité c'est quoi ?



Un langage, un comportement	Une manière d'appréhender les relations humaines	Un cadre de vie	Un rapport à la technologie	Une philosophie, une critique sociale	Des enjeux sociétaux
• Dialogue • Débat • Propos compréhensibles • Adaptés • Non violence • Ecoute • Franchise • Ouverture	• Une invitation à partager des relations humaines • Capacité à agir ensemble • Communication • Tolérance • Sensibilité • Délicatesse • Respect • Être Rassembleur • Mettre en valeur les savoirs des autres • Respect de la pensée contradictoire	• Jardin partagé • Inclusivité • Un jardin inspirant	• Faciliter la communication • Permet à tous les adhérents d'observer l'évolution du jardin • Permet de garder le lien • Transmission des savoir-faire et apprentissage facile • Connaissances accessibles	• Un rapport subjectif • Des rapports conviviaux à la nature • Un accord commun • Un ensemble de règles communes • Un besoin primordial	• Vivre avec le vivant • Gouvernance conviviale • Répartition du pouvoir • Cadre égalitaire • Transition écologique

